

# ANGLIERS

## Mag



## *La Nouvelle* Mairie d'Angliers

**MAIRIE D'ANGLIERS**  
Place Saint Pierre  
17540 ANGLIERS

mairie@angliers.fr  
www.angliers.fr  
TéL. 05 46 37 57 69

-  MairieAngliers
-  AngliersCommercesEntreprises
-  AngliersAssociations

 **Terre saine**  
Communes sans pesticides

**Angliers**  
Terre et vie d'équilibre

LE MOT DU MAIRE	03
LE PROJET DE LA NOUVELLE MAIRIE	04
VILLAGES CONNECTÉS	08
SITE WEB DE LA MAIRIE	09
DÉFENSE EXTÉRIEURE CONTRE L'INCENDIE	10
LE 08 MAI 1945	11
ETAT CIVIL	12
COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL	13
CENTRE DE LOISIRS	20
RESTAURATION SCOLAIRE	22
MÉDIATHÈQUE	23
INCIVILITÉS	26
ASSOCIATIONS	27
INFOS PRATIQUES	31
CONTACTS	32
CYCLAD	33
CDC AUNIS-ATLANTIQUE	34

## LA GAZETTE D'ANGLIERS N°79 - JUILLET 2022

MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES  
DISTRIBUÉ GRATUITEMENT.

**DIRECTEUR DE PUBLICATION :** DIDIER TAUPIN  
**COMMISSION DE COMMUNICATION :**  
MONIQUE MORASSO / HELENE GIRAUD / PASCAL BRETON  
JEAN PIERRE LE CLOËREC / AGENTS DE LA MAIRIE

Visé du dépôt n°1058 du 06/06/2006  
Périodicité semestrielle, tirée en 600 exemplaires.

## CONCEPTION GRAPHIQUE :

SONIA SELING CRÉATIONS - 07 68 15 26 74

## IMPRESSION :

AEN - PASCAL THULOUX IMPRIMERIE - 06 52 39 28 51

Retrouvez toutes les informations actualisées sur :

[www.angliers.fr](http://www.angliers.fr)

et sur facebook : MairieAngliers,  
AngliersCommercesEntreprises et AngliersAssociations.

*Chez Pascal Fallourd*  
Charcuterie maison

BOUCHERIE - CHARCUTERIE - VOLAILLE - TRAITEUR

Ouvert tous les jours  
de 8h00 à 13h00 et de 15h30 à 19h30  
(Sauf le lundi - Jeudi et dimanche après-midi)

**05 46 42 31 67**

Tickets restaurants acceptés

**24 RUE DE L'AUNIS - 17220 ST SOULLE**

## GARAGE BERCHOTTEAU

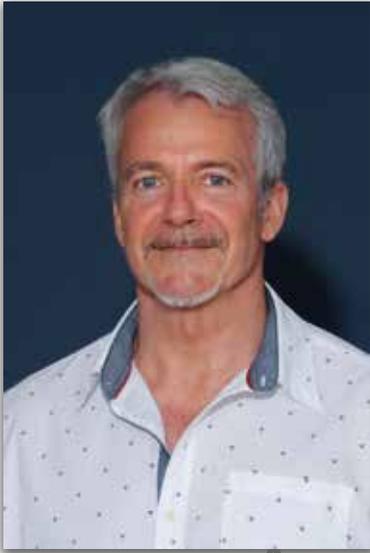
STATION SERVICE

RÉPARATIONS TOUTES MARQUES  
MÉCANIQUE - CLIMATISATION - PNEUMATIQUES  
VENTE VÉHICULES NEUFS ET OCCASIONS

1 route de la Mer - 17540 ANGLIERS

Tél. 05 46 37 57 46





Comme vous l'avez certainement entendu, le conseil municipal d'Angliers a décidé de renforcer sa politique d'attractivité médicale, para médicale, commerciales et de services à la population en validant un dispositif intitulé Nouveau Lieu – Nouveau Lien. Ce concept « tiers lieu » s'inscrit dans une démarche de rencontres intergénérationnelles entre les citoyens, les activités économiques d'aujourd'hui et de demain...

Depuis début mai, c'est avec plaisir que vous pouvez vous connecter sur notre nouveau site internet. Je vous propose de cliquer sur l'adresse « angliers.fr » ... vous y trouverez une multitude d'informations pratiques essentielles, les actualités, les services de votre commune afin d'être informé du mieux possible sur la vie du village.

Après le relooking de notre site, de la page Facebook, nous avons souhaité changer le nom de notre bulletin communal. Désormais, il s'appelle « Angliers M@g » en référence à notre label de 1ère commune (et seule commune) du département de la Charente Maritime à avoir obtenu une arobase. Ce label récompense notre politique volontariste et dynamique d'inscrire le développement numérique au cœur de nos projets.

En ce premier semestre, des nombreux projets se sont achevés notamment la construction de notre nouvelle mairie dont l'inauguration est prévue le 2 juillet prochain. Nous profitons de cette cérémonie pour rassembler tous les Anglésiens et Anglésiennes autour d'une fête de village en collaboration avec toutes les associations. Dans cet « Angliers M@g », notre dossier principal est consacré à la réhabilitation et la construction de cette maison du peuple.

D'autres opérations sont en cours de réalisation ou juste achevées :

- L'effacement des réseaux
- La mise en place de panneaux photovoltaïques sur l'école dans l'objectif de produire de l'énergie en auto-consommation et permettre ainsi de maîtriser nos dépenses
- La réalisation du schéma de la Défense Extérieur Contre l'Incendie (DECI) dont vous trouverez les explications dans les prochaines pages
- La réfection de la couverture de l'église Saint Pierre
- La modernisation de l'éclairage public dans tous les bâtiments communaux permettant de réaliser des économies d'énergies et financières.
- Le lancement de la 2ème phase des travaux de finition relatif au lotissement communal « Chemin vert »
- Des travaux de voirie au niveau de la rue Gilles Bergères, et partiellement route la Commanderie
- Etc...

Sans attendre la réalisation des opérations programmées, nous lançons un nouveau Plan Pluriannuel d'Investissement. Cela concerne la rénovation de certaines rues, la refonte du plan de circulation, la gestion des ressources des humaines, la politique culturelle et de l'enfance (square de jeux) sans oublier l'école, la remise en bon état réglementaire du cimetière, la réhabilitation ou la construction d'une nouvelle caserne pour les sapeurs-pompiers, la préservation de notre environnement et sa biodiversité... Les projets ne manquent pas! Après l'accueil des locataires dans le deuxième programme de logements sociaux construits dans les Hauts de Saint Gilles que nous avons inaugurés avec Habitat 17, bailleur public HLM et en compagnie du constructeur.

Tous ces enjeux essentiels doivent permettre à notre village de bien se développer et surtout être un village où il fait bon vivre. Pour réussir ce pari humain, soyons tous ensemble réunis et persuadés d'atteindre ce graal ! Au plaisir d'échanger avec vous lors des différentes rencontres festives...

Bien chaleureusement

*Didier Tauzin*



**Mickaël BOUVIER Gérant**

55 rue de Béthencourt – 17000 La Rochelle

Tél : 05 46 35 43 44

Fax : 05 46 35 73 57

Mobile : 06 85 95 82 86

Mail : [m.bouvier@teneo-solutions.fr](mailto:m.bouvier@teneo-solutions.fr)



Depuis 2001, la démographie communale augmente constamment, elle est passée d'une population de 369 habitants à près de 1156 Habitants (données INSEE au 1er janvier 2022), le prochain recensement se déroulera en 2023.

Depuis 2003, plusieurs aménagements fonciers sont apparus dans le paysage créant ainsi de nouveaux quartiers dans le respect des orientations de développement inscrit dans notre PLU puis le PLUIH (Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et d'habitat).

Cette évolution de la population est due à l'attractivité de notre commune avec :

- la proximité de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle,
- la proximité de la RN11
- la politique de la ville mise en place par les élus depuis plus de 15 ans.
- L'amélioration continue du cadre de vie de la commune
- L'approche territoire connecté

En effet, des services à la population comprenant les services scolaires, l'enfance-jeunesse, sont en perpétuelle mutation avec l'ouverture d'une nouvelle classe élémentaire en 2022.

En 2014, des commerces de proximité tels que le salon de coiffure mixte, la pizzeria-bar-restaurant, la boulangerie-pâtisserie, l'auto-école et, une épicerie multiservices sont venus conforter les services à la population.

Dans le même temps, une maison de santé a été construite permettant l'installation d'un médecin, d'un kinésithérapeute-ostéopathe et de 2 infirmières avec un souhait de renforcer et développer ce pôle médical pour notre commune.

Notre commune a prévu le lancement nécessaire d'un programme d'aménagement destiné à dynamiser l'attractivité de son centre bourg, reconnu en tant qu'offre commerciale de proximité (en continuité urbaine) et selon le schéma économique de territoire validé par la CDC Aunis Atlantique.

De nouveaux besoins et des obligations apparaissent afin de faciliter l'accès aux services publics : adaptation aux normes de sécurité et d'accessibilité PMR (personnes à mobilité réduite) des ERP (Etablissement recevant du public) ...

La construction ou la rénovation de notre mairie s'avérait donc une nécessité.

## **Le projet**

L'ancienne mairie était constituée d'un bâtiment construit avant 1950 et d'une extension réalisée en 1981 (surface inférieure à 90 m<sup>2</sup>) et comprenait un bureau, l'accueil, salle de mariage et de conseil municipal.

Sa conception ne correspondait plus au besoin de l'évolution de la population, avec des locaux inadaptés au regard des normes d'accessibilité PMR, l'exiguïté des locaux ne permettait pas un accueil du public en toute confidentialité et ne favorisait pas de bonnes conditions de travail des agents communaux et des élus.

Nous avons souhaité conserver la partie la plus ancienne du bâtiment qui symbolise l'origine de l'implantation de la mairie dans le bourg. De plus, sa façade ouest, présente des qualités architecturales. Ce bâtiment a été réaménagé en bureaux partagés.

L'extension a été démolie en raison de ses locaux vétustes, exiguës, inadaptés et plus fonctionnels pour l'activité de la mairie.

**Introduction**

Le projet porte la surface de notre nouvelle mairie à près de 330 m<sup>2</sup> et se déroule sur 2 grands lots :

Le premier consistant :

- A la mise aux normes pour l'accessibilité PMR : niveau de sol et largeur des portes, mobilier adapté, éclairage.
- A la création d'un espace dédié à l'accueil du public prenant en compte le besoin de discrétion
- A la création de bureaux favorisant un confort des postes de travail pour les agents et les élus et permettant un accueil du public dans de bonnes conditions.
- A La création d'une salle de réunion et de mariage d'environ 80m<sup>2</sup>.
- et enfin, la création d'une salle destinée au stockage des archives.

L'ensemble de ces travaux tient compte de la maîtrise énergétique :

- En raccordant à la chaufferie à énergie « bois » avec son réseau de chaleur.
- En mettant en place des panneaux photovoltaïques pour satisfaire l'auto-consommation en électricité.

Le second lot prévoit l'aménagement des abords de la nouvelle mairie comprenant la création d'un cheminement piéton et PMR permettant aux familles d'accéder en toute sécurité aux différents services (mairie, centre de loisirs, salle polyvalente, école primaire, aires de jeux...)

En 2020, le conseil municipal a souhaité y ajouter un projet de villes connectées afin de mettre notre commune au cœur d'un dispositif numérique innovant. Ce projet nous permet d'être identifié comme le seul village de Charente Maritime labellisé Village internet avec une @ en 2022.

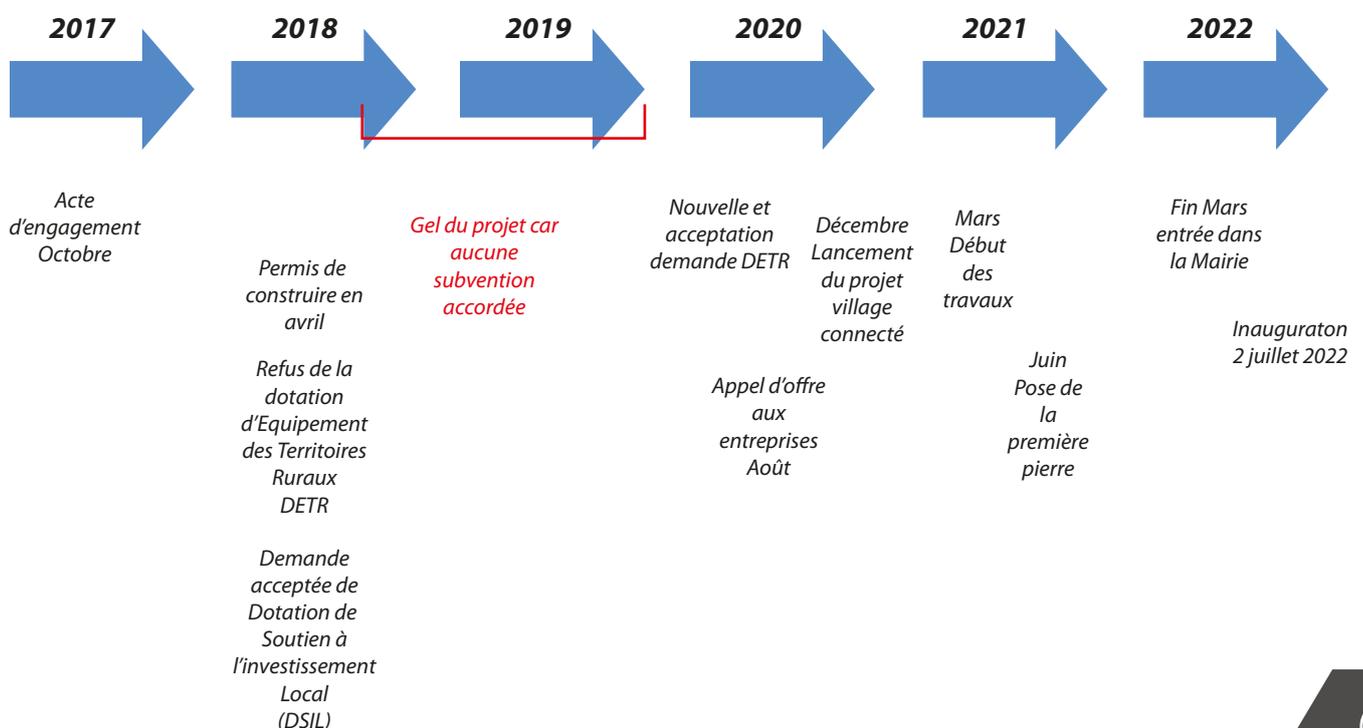
**Les aspects financiers du projet**

Le montant de l'opération est de 825 331 € HT dont le financement a été en partie pris en charge par la :

- Dotation d'équipement des territoires ruraux (DTR) à hauteur de 169 574,48 € ;
- Dotation de soutien à l'investissement local (DSIL) à hauteur de 339 148,00 €.
- Dotation du département à hauteur de 123 790,00 €.

**La construction**

Le chantier s'est déroulé de février 2021 à mars 2022 et a été confié en tant que Maitrise d'œuvre au cabinet COIN-TET Architectes Associés.

**Les grandes dates du projet**

**Février 2021 - Avant les travaux**



**Mars 2021**



**Avril 2021**



**Mai 2021**



**Juin 2021**



**Septembre 2021**



**Octobre 2021**



**Novembre 2021**



**Décembre 2021**



**Janvier 2022**



**Février 2022**



**Mars 2022**



**Avril 2022**



## LE SERVICE FUNERAIRE EN TOUTE CONFIANCE



POMPES FUNEBRES PUBLIQUES  
La Rochelle - Ré - Aunis

**ASSISTANCE DECES 24/7**

**ORGANISATION** DE FUNERAILLES

**PRÉVOIR** SES PROPRES OBSÈQUES

[www.pfpubliques.fr](http://www.pfpubliques.fr)

**PFP LA ROCHELLE - RÉ - AUNIS**

27 RUE DU DOCTEUR ALBERT SCHWEITZER - 17000 LA ROCHELLE

TÉL : 05 46 51 51 56

Numéro d'habilitation : 13-17-78 / ORIAS : 120 654 67

## Label Village Internet

Notre commune a reçu le label français « village internet» en 2022. Nous avons été la seule commune de Charente Maritime à le recevoir.

**Qu'est-ce que ce label ?**



La France est le seul pays à proposer un label pour reconnaître les villes et villages promoteurs de l'Internet citoyen. La marque territoriale « Label National Territoires, Villes et Villages Internet » concerne les villages comme les grandes villes, dès les premiers services connectés aux habitants et usagers du territoire.

C'est surtout pour la collectivité l'occasion d'**évaluer et de faire reconnaître la mise en oeuvre d'un Internet local citoyen** à la disposition de chacun dans l'intérêt général.

Ce label est une reconnaissance nationale de nos actions dans le cadre du développement numérique, de l'inclusion numérique et d'une nouvelle approche de la relation citoyen.

Vous verrez le logo ci-dessus à l'entrée de notre commune identifiant ce label dans les prochaines semaines.

## Déploiement du réseau fibre sur notre commune



Le déploiement de la fibre progresse sur notre commune. Actuellement 70% des logements sont éligibles, ils restent encore quelques quartiers non déployés.

Les opérateurs, que sont Orange, Bouygues et Free peuvent déployer le service, et SFR bientôt.

Vous retrouverez l'avancement sur le déploiement du réseau, et la possibilité de tester votre éligibilité sur le site de Charente maritime Très Haut Débit.

<https://www.charentemaritimetreshautdebit.fr/>



Suivez-moi sur  facebook



**100% entre particuliers**

**Olivier ROBIN**

Responsable secteur

**06 61 20 61 65**

[olivier.robin@monaideimmobiliere.fr](mailto:olivier.robin@monaideimmobiliere.fr)



**YVLA PEINTURE**

**Yannick Seguin**

Peintre en bâtiment

☎ 07 69 78 43 89

✉ [yvla.peinture@hotmail.com](mailto:yvla.peinture@hotmail.com)

4, Rue de la Cure

17540 ANGLIERS



Notre site se refait une beauté

**Nous avons mis en ligne depuis le 1er mai la nouvelle version de notre site web.**



Notre site web s'est refait une beauté, et vous propose une ergonomie orientée administré(e)s avec de nouvelles couleurs ; des liens vers d'autres sites et encore plus d'informations.

Ce site a été élaboré et se caractérise par une approche simple de recherche d'informations sur notre site, avec un moteur de recherche permettant de voir toutes les informations concernées par un mot-clé sur le site.

Nous avons souhaité l'organiser afin que vous trouviez de façon intuitive les informations que vous recherchez.

Vous avez aussi une possibilité de communiquer directement avec la mairie en saisissant sur le site web votre message.



Un bandeau en haut de la page vous permet de retrouver vos demandes par des menus :

• **Ma commune** avec les rubriques de présentation et un historique de notre commune, les informations des commerces et des entreprises de la commune, une présentation du marais communal et un lien vers le marais

poitevin ;

• **La vie Municipale** avec les informations du conseil municipal, des services municipaux, du journal municipal en ligne, des comptes rendus des conseils municipaux, de la CDC Aunis Atlantique, ainsi que des marchés publics ;

• **Mes services et démarches** : une rubrique vous précisant toutes les démarches à votre arrivée à Angliers, l'urbanisme, le CCAS (centre communal d'actions sociales), le cimetière, une rubrique dédiée à l'enfance et la jeunesse comprenant l'école et les activités extra scolaires, l'état civil et les élections, la partie scolaire et centre de loisirs, la médiathèque, les réservations pour le tennis, les salles des fêtes et leurs plannings de réservation vous permettant de voir rapidement les disponibilités des salles et la vie pratique de notre commune.

• **Les associations** identifiées actuellement sur Angliers et la possibilité de vous y inscrire si vous souhaitez y être référencé ;

• **Ma ville connectée** : donnant les liens pour suivre les informations de la commune, sur Facebook, Twitter, Panneaux Pocket et l'assistance sur l'accompagnement vers le numérique

Sur chaque page vous trouverez des boutons raccourcis vous permettant d'accéder à des informations plus rapidement.



Le site a été conçu afin d'être exploitable sur PC, tablette ou téléphone portable, ce qui n'était pas le cas sur la précédente version.

Des messages d'habitants d'Angliers permettent de donner quelques impressions sur notre commune.

Et bien d'autres choses que nous vous laissons découvrir sur le site : [www.angliers.fr](http://www.angliers.fr)

**Jean-Pierre LE CLOËREC**

Adjoint au maire en charge du numérique

**Qu'est-ce que la DECI ?**

- La DECI est la déclinaison locale du règlement départemental de défense extérieure contre l'incendie. Le maire est le détenteur du pouvoir de police en faveur de la défense incendie sur la commune.

Le rapport est effectué à la demande du maire et a pour but :

- De viser à étendre le niveau de sécurité en développant une défense extérieure contre l'incendie adaptée à la commune, rationnelle et efficiente.
- De prendre en compte l'évolution prévisible des risques liés à l'urbanisation ou de possibles changements de destination d'un bâtiment.
- De permettre une planification chiffrée des travaux et une optimisation des dépenses financières.

**Quel est son objectif ?**

Il permet au maire de disposer d'un rapport précis sur :

- L'état de l'existant en matière de DECI sur sa commune
- La couverture DECI au regard des perspectives de développement de la commune
- Les carences constatées et les priorités d'équipement
- Une planification chiffrée des travaux à envisager par ordre de priorité

**Quels bâtiments sont concernés sur notre commune ?**

Bâtiments	Nombres	Dénomination
Habitations	500	Maisons individuelles et en bande
Bâtiments agricoles	9	Bovins, céréaliers, porcins
ERP Public	8	Salle polyvalente, mairie, écoles, atelier municipal, centre de loisirs, salle associative, médiathèque
ERP Privé	7	Supérette, coiffeur, garage, pizzeria, boulangerie, auto-école, maison médicale
Site remarquable	2	Eglise et château

Ce rapport est validé par le SDIS (Service Départemental d'Incendie et de Secours) puis est présenté lors d'un conseil municipal.

Les axes de progrès identifiés permettent de garantir la bonne sécurité incendie sur le territoire par :

- La confirmation des modes de fonctionnement actuel
- Des améliorations sur les structures existantes
- Des créations de nouveau dispositif de services incendies

**Quels sont les axes de progrès à organiser sur notre commune ?**

Localisation	Solution
Futur lotissement	Poteau de 100-60m <sup>3</sup>
La Grande Métairie	Citerne souple de 60m <sup>3</sup>
Les Loges	Poteau de 80-30m <sup>3</sup>
Le Petit Ruisseau	Poteau de 100-60m <sup>3</sup>
Sainte Gilles de Ré	Poteau de 100-60m <sup>3</sup>
Plaisance / Les Bréchouses	Poteau de 80-30m <sup>3</sup>
Le Moulin Boutillon	Citerne souple de 60m <sup>3</sup>
Le Moulin / Le Moulin Gelot	Citerne souple de 120m <sup>3</sup>
Mouchetune	Citerne souple de 60m <sup>3</sup>



Poteau



Citerne Souple

Le budget est de l'ordre de 45 000 Euros et se déroulera sur les prochaines années.

*Cérémonie du 8 mai 1945...un peu d'histoire***Que s'est-il passé le 8 mai 1945 ?**

Après la bataille de Berlin qui se termine le 2 mai 1945 par la victoire soviétique sur les troupes allemandes, le Troisième Reich s'effondre.

Dans un premier temps, c'est le 7 mai 1945 à Reims, où se trouvait le quartier général des forces alliées en Europe occidentale dirigé par le général américain Eisenhower, qu'est signée la reddition de l'armée allemande. Les combats doivent cesser le 8 mai à 23h01. Les représentants du Haut Commandement allemand signent un nouvel acte de capitulation à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 en présence des représentants de l'Union des républiques socialistes soviétiques (URSS), des États-Unis, du Royaume-Uni et de la France.

**Est-ce la fin de la Seconde Guerre mondiale ?**

Si cette date marque la fin de la Seconde Guerre mondiale en Europe, la guerre se poursuit en Asie en particulier entre les États-Unis et le Japon.

Ce n'est qu'après les bombardements atomiques américains sur Hiroshima (6 août 1945), puis Nagasaki (9 août 1945) et l'attaque soviétique en Mandchourie, que l'empereur Hirohito annonce, le 15 août 1945, la capitulation du Japon.

Il s'ensuit la signature de la capitulation japonaise le 2 septembre 1945 en baie de Tokyo, à bord d'un navire de guerre américain. C'est donc cette dernière date qui marque la fin véritable de la Seconde Guerre mondiale.

**Depuis quand le 8 mai est-il célébré en France ?**

En France, la loi 46-934 du 7 mai 1946 fixe la date de commémoration de la Victoire au 8 mai de chaque année si ce jour est un dimanche. Dans le cas contraire, cette commémoration est prévue le premier dimanche qui suit cette date. Par la suite, la loi 53-225 du 20 mars 1953 prévoit la célébration de cette journée le 8 mai qui devient alors un jour férié.

Dans le contexte de la réconciliation franco-allemande, un décret du 11 avril 1959 supprime ce jour férié même si une commémoration du 8 mai 1945 est maintenue chaque deuxième dimanche du mois de mai. Un décret du 17 janvier 1968 prévoit finalement de commémorer cette date anniversaire chaque 8 mai en fin de journée. Enfin, de 1975 à 1981, cette journée de commémoration est abandonnée au profit du 9 mai, en souvenir du

discours de Robert Schumann sur la construction européenne.

Par la loi 81-893 complétant certaines dispositions du code du travail, la commémoration du 8 mai est rétablie et le 8 mai devient à nouveau un jour férié.

**Cette date est-elle célébrée également dans d'autres pays ?**

Si, en France, le 8 mai est un jour férié, ce n'est le cas ni au Royaume-Uni, ni aux États-Unis. Pour sa part, la Russie et certains pays issus de l'ex-URSS célèbrent le jour de la victoire le 9 mai, la capitulation allemande à Berlin le 8 mai 1945 à 23h01 correspondant à la date du 9 mai 1945 à cause du décalage horaire avec l'heure de Moscou.

Depuis 1985, la date du 9 mai est également fêtée dans les pays de l'Union européenne en hommage à un autre événement. Il s'agit de la déclaration de Robert Schuman, alors ministre français des affaires étrangères proposant, dans son discours du 9 mai 1950, une nouvelle forme de coopération entre les nations du continent européen. Cette déclaration allait déboucher sur la création, en 1951, de la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA) regroupant l'Allemagne, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg et les Pays-Bas.

Source : <https://www.vie-publique.fr/>





*Premier mariage dans la nouvelle salle de la mairie*



*Premier baptême dans la nouvelle salle de la mairie*

## *Mariages*

ROBIN Kévin et DUWEZ Justine le 28/05/2022

CLAVERY Ludwig et TUYBENS Marion le 28/05/2022

## *Naissances*

TUFFIGO DULUC Noah né le 26/04/2021

CLAVERY TUYBENS Aaron né le 28/05/2021

SAHNOUR GIRAR Selma née le 28/05/2021

BALLARD LECAMP Romy née le 08/08/2021

DAVION LE QUERHIC Martin né le 10/09/2021

## *Ils nous ont quitté*

Mme TUBLET Alice le 27/03/2022  
née CHARDONNET



# ISO-INTER

Isolez aujourd'hui, économisez à vie

***Spécialiste de l'isolation en Charente-Maritime***

*4, rue du fief du Guet - St Jean d'Angely*

*[www.iso-inter.fr](http://www.iso-inter.fr)*

**05 46 26 82 33**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 05 Octobre 2021 -

### **Rétrocession des voies, réseaux et espaces communs des lotissements : Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2 (délibération n°65/10/2021)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, d'accepter à l'euro symbolique la rétrocession des lotissements Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2 et autorise Monsieur le Maire, ou en cas d'indisponibilité le Premier Adjoint, à effectuer les démarches administratives et à signer les actes nécessaires pour le classement et l'intégration dans le domaine public communal, des voies, réseaux et espaces communs des lotissements Les Hauts de Saint-Gilles 1 et 2.

### **Création d'un emploi d'adjoint administratif à temps non complet sur un emploi permanent (délibération n°65/10/2021)**

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de créer au tableau des effectifs un emploi permanent de d'adjoint administratif à temps non complet, à raison de 17 heures 30 minutes hebdomadaires (17,50/35èmes).

### **Affaires diverses**

#### Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Point sur le personnel communal : une animatrice en disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 22 février 2022 et un agent polyvalent en école maternelle en congé parental jusqu'au 6 mai 2022. Recrutement d'un agent administratif à raison de 17h30 hebdomadaires en charge de l'accueil, du secrétariat général, de la gestion des listes électorales et de l'état-civil...

- Suite à la mise en place de la tarification sociale de la cantine, à ce jour, 46 enfants bénéficient du tarif à 1€, 41 enfants bénéficient du tarif à 3€, 73 enfants bénéficient du tarif à 3,15€. Les familles n'ayant pas communiqué leur quotient familial sont facturées au tarif le plus élevé.

• Madame Monique MORASSO informe que le prestataire de Soluris a rentré les données du cimetière dans le nouveau logiciel dédié. Une formation d'utilisation, à destination du personnel communal, se déroulera prochainement.

#### Madame Maryannick LE ROUX indique :

- L'inauguration de la future mairie aura lieu en juillet 2022. Après discussion, la date du 2 juillet est retenue. Chaque conseiller (ère) est invité à communiquer à Madame LE ROUX ses idées sur le déroulement de cette journée.

- Le CCAS se réunira prochainement afin de définir quelle prestation proposée au moment de Noël : repas, chocolats offerts...???

- La cérémonie du 11 novembre sera organisée de façon traditionnelle. Madame Magalie PETIT contactera la directrice de l'école afin de lui demander si des élèves pouvaient y lire des poèmes et ou des textes écrits par des soldats.

#### Madame Magalie PETIT informe :

- Accueil de loisirs : une réunion avec les parents utilisateurs est organisée le 12 octobre afin de leur présenter les nouveaux tarifs, l'organisation de la structure et les projets d'activité à venir.

- Médiathèque : le dossier de demande de subvention faite auprès du Centre National du Livre est passé devant une première commission et doit être présentée à une deuxième commission dans 2 à 3 semaines. Affaire à suivre...

- En raison du peu de fréquentation le mardi soir de 18h00 à 19h00, il est envisagé de modifier l'heure de fermeture sur ce créneau. Monsieur le Maire précise que la médiathèque est soumise à un minimum d'heures d'ouverture au public et qu'il ne faudrait pas être en dessous. Madame PETIT précise qu'elle fera un point avec l'agent

communal en charge de la médiathèque.

- Madame PETIT indique que l'horloge de l'église ne fonctionne pas. Monsieur le Maire rappelle qu'elle est hors service depuis le dernier orage. L'assurance ayant donné son accord, elle sera prochainement remplacée.

• Madame Aurélie CHAULET informe des difficultés rencontrées avec un chauffeur de bus ramenant les lycées de La Rochelle par le bus de 18h00. Monsieur le Maire indique qu'il a été informé de cette problématique récemment par une maman et qu'il a contacté la sous-directrice du service des transports de la Région à ce sujet. En attente d'une réponse...

• Madame Hélène GIRAUD demande si des poubelles publiques pourraient être installées à différents endroits de la commune dont le city-stade. Monsieur le Maire répond qu'il ne souhaite pas en installer et que chacun peut déposer ses déchets à son domicile en rentrant.

• Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC informe que plusieurs projets sont en cours en partenariat avec la société Sensing Vision : la liaison de tous les bâtiments en fibre avec un départ à la mairie ; la vidéo-protection de la mairie ; l'optimisation de la qualité de l'air et énergie de l'école ; le wifi territorial.

L'ensemble des tablettes sont installées : les enseignants vont prochainement les utiliser et une formation sera prochainement organisée avec Sarah MEUNIE pour les élus.

Les enseignants sont également satisfaits des vidéoprojecteurs interactifs.

• Monsieur Florent YON : la modernisation des éclairages des bâtiments communaux débutera le 15 octobre.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 09 Novembre 2021 -

### **Acquisition de parcelles (délibération n°69/11/2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve l'acquisition de parcelles situées aux Loges cadastrées section B pour une superficie totale de 5358 m<sup>2</sup> au tarif de 80 000€ l'ensemble comprenant : les parcelles n°29, n°30, n°33, n°418, n°420.

### **Demandes de subvention concernant le schéma de défense extérieure contre l'incendie (DECI) : auprès de l'Etat au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux 2022 (délibération n°71/11/2021) et auprès du Département au titre du fonds d'aide DECI17 (délibération n°72/11/2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention concernant le schéma de défense extérieure contre l'incendie (DECI) :

- Auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2022 à hauteur de 18 120€,
- Auprès du Département à hauteur de 9 060€.

### **Personnel communal**

Monsieur le Maire présente le projet relatif à la mise en place en 2022 du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel, proposé au Comité technique du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale pour avis.

Il informe également qu'un agent du service technique va probablement faire valoir ses droits à la retraite courant 2022 et que son remplacement est à prévoir.

## **Motion relative au projet d'arrêté modificatif valant règlement d'eau des ouvrages structurants des marais mouillés de la Sèvre Niortaise, du Mignon et des Autises**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, déclare s'opposer au projet de séparation de gestion des niveaux d'eau tel que proposé par le projet d'arrêté préfectoral inter-départemental valant règlement d'eau des ouvrages structurants du marais mouillé de la Sèvre niortaise, du Mignon et des Autises mis en consultation du public et souhaite conserver sur ce territoire fragile un gestionnaire unique garant de l'intérêt général.

## **Affaires diverses**

• Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Acquisition de parcelles au Petit Peu en cours de négociation afin d'y créer un verger et faire des plantations.

- La commission « environnement » s'étant réunie le mardi 2 novembre, un exposé sur les projets retenus sera fait lors du prochain conseil municipal.

- Rendez-vous en mairie avec le Sous-Préfet le 19 novembre afin de lui présenter les dossiers relatifs au numérique, l'aménagement de la place Saint-Pierre (centre-bourg) et le tiers lieu « nouveau lieu / nouveau lien » et de connaître les aides que l'Etat pourrait débiter sur ces dossiers.

- Présentation du plan d'aménagement du secteur « Fief des Basseuilles » précisant les projets par zone.

- Les travaux d'effacement des réseaux ont débuté rue du Chemin Vert et seront ensuite réalisés rue Saint-Gilles / impasse de l'Abreuvoir, rue de Ré puis rue de l'École / angle rue du Château.

- Les fenêtres de l'école donnant sur le parking de la médiathèque ont été repeintes en gris.

- L'inauguration des logements sociaux organisée par Habitat 17 se déroulera le 3 décembre à 11h00.

- La cérémonie des vœux du Maire à la population aura lieu le 21 janvier 2022 à 19h00.

• Monsieur Richard CORDIER présente l'association du syndrome de Moebus.

• Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC présente les différents dossiers « numérique ».

• Madame Florent YON informe que le logement communal occupé actuellement par la mairie, sera transformé en cabinet médical afin d'y accueillir des médecins généralistes et un psychologue dans l'attente d'intégrer leur local.

• Madame Maryannick LE ROUX rappelle l'organisation de la cérémonie du 11 novembre.

Elle informe que le CCAS a décidé, en raison de la situation sanitaire incertaine encore cette année, de ne pas organiser de repas de Noël mais que des paniers gourmands seront distribués aux habitants de plus de 70 ans.

Elle précise également que la CDC Aunis Atlantique renouvelle l'opération « les boîtes de Noël pour les plus démunis. Les boîtes offertes seront à déposer à la médiathèque jusqu'au 17 décembre.

• Madame Magalie PETIT indique que les horaires de médiathèque sont modifiés : fermeture à 18h30 au lieu de 19h00 le mardi et vendredi en période hivernale et ouverture de 16h00 à 19h00 le mardi et vendredi en période d'été.

Monsieur le Maire rappelle que la Médiathèque Départementale impose un minimum d'heures d'ouverture au public et qu'il serait intéressant de le connaître. Madame PETIT doit se renseigner auprès de l'agent en charge de la médiathèque.

• Monsieur Pascal BRETON informe qu'il est en cours de réalisation de la boîte aux lettres du Père-Noël qui sera installée à l'Escalé début décembre. Un commerçant se chargera de la mettre en place chaque matin et de la rentrer le soir.

• Madame Aurélie CHAULET demande si la gendarmerie a fait un retour sur le cambriolage subit à l'épicerie. Monsieur le Maire répond qu'il n'a aucune information à ce sujet.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 07 Décembre 2021-

## **Marché de services d'insertion sociale et professionnelle portant sur l'entretien des espaces verts (délibération n°74/12/2021)**

Monsieur le Maire rappelle aux membres présents que le marché en cours arrive à échéance au 31 décembre 2021.

Pour l'année civile 2022, les besoins de la commune d'Angliers s'élève à 3 semaines. Il convient donc de passer un nouveau marché. L'exécution des prestations débute à compter de la date de notification du contrat jusqu'au 31 décembre 2022. La date prévisionnelle de début des prestations est le 03 janvier 2022.

Ce marché, conclu pour un montant maximum de 5 400,00 € HT, est passé sans publicité ni mise en concurrence selon les articles L. 2122-1 et R. 2122-3 du Code de la commande publique.

Afin de permettre la réinsertion de personnes du territoire de la CDC Aunis Atlantique éloignées de l'emploi, il est prévu de réserver le marché à une structure d'insertion par l'activité économique en vertu de l'article L2113-12 du Code de la commande publique.

Il convient donc de contracter directement avec la structure d'insertion par l'activité économique (S.I.A.E.) AI 17 pour l'entretien des espaces verts de la commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer le marché avec AI17 et lui donne tous pouvoirs pour effectuer les démarches nécessaires à l'aboutissement de ce dossier et à signer en conséquence tous les documents y référant.

## **Non remboursement des retenues de garanties pour l'entreprise Aunis Saintonge (délibération n°76/12/2021)**

Monsieur le Maire informe que l'entreprise Aunis Saintonge Thermique a effectué des travaux lors de la réhabilitation et de l'extension de la salle polyvalente en 2009 dans le cadre du marché à procédure adaptée.

Des problèmes de dysfonctionnement de la CTA, d'infiltrations d'eau et des malfaçons ont persisté malgré plusieurs interventions de la part de cette entreprise entraînant l'obligation de faire appel à d'autres entreprises.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote le non-remboursement de la retenue de garantie à l'entreprise Aunis Saintonge Thermique pour les travaux réhabilitation et de l'extension de la salle polyvalente de 2009.

## **Prise en charge financière d'une session de formation BAFA pour un agent communal (délibération n°77/12/2021)**

Monsieur le Maire informe qu'un agent communal employé en contrat d'accompagnement dans l'emploi dans le cadre du parcours emploi compétences au sein de l'accueil de loisirs, souhaite suivre la formation générale BAFA.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- Autorise la prise en charge de la formation générale BAFA à hauteur de 451€,
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de remboursement de ces frais auprès de la CDC Aunis Atlantique.

### **Attribution des subventions aux associations (délibération n°78/12/2021)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer à l'association Syndrome Moebius au titre de l'année 2021 la somme de 150€

### **Demande de subvention dans le cadre du dossier France Relance : fonds « transformation numérique des collectivités territoriales » (délibération n°79/12/2021)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- Approuve le dossier présenté dans le cadre de France Relance fonds pour la transformation numérique des collectivités territoriales pour un coût estimatif de 127 279,38€ HT.
- Autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'État.

### **Affaires diverses**

• Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Effacement des réseaux en cours rue de Ré, rue Saint-Gilles et rue du Chemin Vert pour un montant total d'environ 493 980€ TTC dont 65% à la charge du SDEER (effacement basse tension).

- Arrivée des médecins le 13 décembre dans les locaux du cabinet médical. Emménagement dans le logement communal (mairie actuelle) en avril/mai.

- Suite au lancement du marché à procédure adapté relatif à l'acquisition de mobilier pour la future mairie seulement 2 offres ont été reçues.

- L'inauguration des logements sociaux organisée par Habitat 17 s'est déroulée le 05 décembre. Habitat 17 a annoncé que les agréments pour 6 nouveaux logements sociaux ont été reçus, ils seront construits dans le lotissement Hauts-de-Saint-Gilles 2.

- Le marché de Noël organisé par l'accueil de loisirs est maintenu pour le moment avec l'obligation du port du masque pour les adultes et les enfants de plus de 6 ans et le contrôle du pass sanitaire. Mais cet événement pourra être annulé en raison de l'évolution de la situation sanitaire.

• Madame Maryannick LE ROUX indique que le CCAS offre des paniers gourmands aux Aînés en compensation du repas de Noël. Elle précise que la distribution des bleuets lors de la cérémonie du 11 novembre a rapporté environ 63€.

• Monsieur Florent YON informe des travaux de réhabilitation des 2 garages du logement communal en cabinet médical et précise les travaux à venir dudit logement.

délibéré, à l'unanimité

• Décide l'incorporation dans le domaine public communal selon les modalités présentées,

• Confirme le classement de la « rue des Pins » issue du lotissement l'Orée des Pins, de la « rue des Barques », « rue de l'Étang », « Rue Jules Ferry », Rue du Marais », « Rue des Bateliers », « Rue des Roseaux », « Rue des frênes », « Rue des Peupliers », « Rue des Aulnes », « Rue des Ormeaux », « Impasse du Chêne » et de la « Rue des Iris » issues du lotissement Les Hauts de Saint Gilles I & II, dans le domaine public communal, classements dispensés d'enquête publique préalable puisque l'opération n'a pas pour conséquence de porter atteinte aux fonctions de desserte ou de circulation assurées par les voies.

• Dit que cet additif sera porté au tableau de classement de la voirie communale

### **Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP) (délibération n°83/12/2021)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité :

• d'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP).

• d'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant de l'IFSE et du CIA versés aux agents concernés.

### **Attribution d'une subvention à l'association En Toutes Expressions (délibération n°85/12/2021)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'allouer à l'association En Toutes Expressions (Aunis TV) la somme de 100€ au titre de l'année 2021.

### **Affaires diverses**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Rendez-vous ce jour avec un agent de la Préfecture du service « Agence Nationale de la Cohésion des Territoires » (ANCT) afin de présenter le dossier « nouveau lieu / nouveau lien » avant le passage en commission ANCT. Une prise en charge par l'Etat à 100% du coût de la maîtrise d'œuvre est sollicitée.

Il faudra faire appel à un avocat pour la réalisation du règlement de copropriété.

Monsieur le Maire va relancer le Président de la CDC Aunis Atlantique afin de connaître sa position sur ce dossier.

- Les travaux de réhabilitation des garages du logement communal ont débuté : cloisons et greniers écroulés. Il sera nécessaire de prendre, lors d'un prochain conseil municipal, une délibération relative à la signature d'un bail précaire pour le cabinet destiné au psychanalyste et précisant le montant du loyer (montant envisagé 300€ charges comprises).

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 21 Décembre 2021-

### **Classement et intégration des voies du lotissement l'Orée des Pins et du lotissement Les Hauts-de-Saint-Gilles 1 et 2 dans le tableau de classement communal (délibération n°82/12/2021)**

Considérant le bien fondé de classer ces voies dans le domaine public communal, compte tenu de leur usage et de leur destination,

Le Conseil Municipal, après avoir entendu cet exposé et en avoir

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 11 Janvier 2022-

### **Demande de subvention au titre de la DETR et de la DSIL 2022 pour les travaux d'aménagement de la place Saint-Pierre (délibération n°01/01/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'État dans le cadre de la DETR 2022 à hauteur de 58 268,48 € et de la DSIL 2022 à hauteur

de 98 862,85 € concernant les travaux d'aménagement de la place Saint-Pierre.

### **Autorisation de signer un devis relatif à l'acquisition de mobilier pour la future mairie (délibération n°02/01/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire signer le devis proposé par la société Atlantic Bureau relatif à l'acquisition du mobilier de la future mairie pour un montant de 23 418,40€ HT soit 28 102,09€ TTC.

### **Révision des tarifs de location de la salle polyvalente et de la salle des associations (délibération n°03/01/2022)**

le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'appliquer la tarification suivante dès la légalisation de la présente délibération :

#### **• Salle polyvalente « Lucien Tublet »**

- Non-résidents de la commune : 600€ le week-end et 200€ la journée supplémentaire,
- Résidents de la commune : 300€ le week-end et 100€ la journée supplémentaire,
- Associations dont le siège social se situe sur la commune : 60€ le week-end et un prêt gratuit par année civile,
- Associations dont le siège se situe sur le territoire de la CDC Aunis Atlantique : 200€ le week-end,
- Associations dont le siège se situe hors CDC Aunis Atlantique : 450€ le week-end,
- Comités d'entreprise : 450€ le week-end,
- Réveillon Saint-Sylvestre : 800€,
- Forfait chauffage : 60€ le week-end,
- Caution : 1 000€ en cas de dégradation et 500€ en cas d'état incorrect,
- Acompte : 150€ à verser le jour de la réservation.
- Salle des associations
  - 1) Non-résidents de la commune : 100€ le week-end,
  - 2) Résidents de la commune : 70€ le week-end,
  - 3) Forfait chauffage : 15€ le week-end,
  - 4) Caution : 500€
  - 5) Acompte : 30€ à verser le jour de la réservation.
- Matériel à disposition :  
Ensemble comprenant 1 table et 2 bancs : 5€ l'ensemble pour le week-end ou pour deux jours.

### **Autorisation de signer la convention relative à l'adhésion au service retraite du Centre de Gestion de la Charente-Maritime (délibération n°04/01/2022)**

Le Conseil Municipal, en l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer la convention relative à l'adhésion au service « retraite » du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de Charente-Maritime.

### **Présentation du pacte fiscal et financier proposé par la CDC Aunis Atlantique (délibération n°06/01/2022)**

Considérant que chaque membre du conseil municipal a reçu en décembre 2021 le pacte fiscal et financier proposé par la CDC Aunis Atlantique, Après la présentation de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal émet un avis sur les différents points.

### **Autorisation de signer un bail dérogatoire pour la location d'un local à un psychanalyste (délibération n°07/01/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à signer un bail dérogatoire de 4 mois, du 1er février 2022 au 31 mai 2022, avec un psychanalyste, pour l'exercice de son activité et précise que ce bail est consenti pour un loyer mensuel de 300 € HT.

### **Affaires diverses**

• Monsieur Yon Florent informe de l'avancée des travaux de transformation des anciens garages du logement communal en cabinet médical.

• Monsieur LE CLOËREC Jean-Pierre indique :

- Madame Sarah MEUNIER, en charge des ateliers « inclusion numérique », arrête sa prestation sur la commune, elle sera remplacée une demi-journée par semaine.
- Réunion samedi 15 janvier matin pour le nouveau site internet avec le prestataire.
- Vu le nombre de repas du restaurant scolaire non consommés en raison de l'absence de nombreux enfants en cette crise sanitaire et dans le cadre de la lutte contre le gaspillage, Monsieur Le Cloërec propose de les vendre aux administrés. Le Conseil Municipal approuve cette idée mais il est nécessaire de vérifier quelle serait la responsabilité de la commune dans la mise en place de ce nouveau service.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 08 Février 2022-

### **Création d'un budget annexe « Logement communal » (délibération n°10/02/2022)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, la création du budget annexe relatif à la transformation du logement communal en bureaux nommé « bureaux ».

### **Mise à jour des contrats de réservation des salles communales (délibération n°11/02/2022)**

Monsieur le Maire propose de revoir les conventions d'utilisation des salles communales et de modifier les points suivants :

- Les réparations ou nettoyage effectué par le personnel communal seront facturés 30€ de l'heure,
  - Le montant de la location est à régler en totalité à la réception du titre exécutoire envoyé par le Centre des Finances Publiques qui sera émis à la signature de la convention d'utilisation.
  - Conditions d'annulation :
  - En cas de crise sanitaire ou de fermeture de la salle à l'initiative de la commune le remboursement de la location sera de 80 % à 100 % (après appréciation de la situation par la commune).
  - En cas d'annulation à l'initiative du locataire :
  - Plus de 6 mois avant la manifestation : remboursement de la location 80% ;
  - Entre 2 et 6 mois : remboursement de la location 50% ;
  - Moins de 2 mois : Pas de remboursement ;
- Le Conseil Municipal, à l'unanimité,
- Accepte les modifications proposées par Monsieur le Maire et indiquées ci-dessus,
  - Approuve les conventions d'utilisation des salles

- communales annexées à la présente délibération.
- Précise que ces nouvelles conventions seront appliquées dès la légalisation de la présente délibération.

## **Présentation du projet « Fief des Basseuilles »**

Monsieur Dany PAPOT, Premier Adjoint, présente le projet d'aménagement « Fief des Basseuilles » et précise que le permis d'aménager doit faire l'objet d'un permis modificatif.

## **Organisation de l'inauguration de la nouvelle mairie**

Madame Maryannick LEROUX présente le projet d'organisation de la journée d'inauguration de la nouvelle mairie prévue le 2 juillet 2022.

## **Création d'un poste dans le cadre du dispositif parcours emploi compétences (délibération n°12/02/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de créer 1 poste d'agent de restauration dans le cadre du dispositif du parcours emploi compétences pour une durée de 12 mois à raison de 28 heures 15 minutes hebdomadaires.

## **Affaires diverses**

- Monsieur le Maire donne les informations suivantes :
  - Conformément à la loi de Transition Energétique pour la Croissance Verte qui prévoit la généralisation du tri à la source des biodéchets d'ici 2023, la CDC Aunis Atlantique et Cyclad se sont engagés, dans le cadre du CRTE, à mettre en place la collecte séparée des biodéchets. Cyclad souhaite engager cette collecte séparée avant l'été 2022. Une présentation de ce projet doit être faite par les services de Cyclad lors d'un rendez-vous qui est doit fixer. Une étude des emplacements des points de dépôts des biodéchets sera également réalisée durant cette rencontre. Le Conseil Municipal est réservé face à ce nouveau tri.
  - Courrier de Monsieur le Préfet relatif à la loi du 24 août 2021 « confortant le respect des principes de la République » mettant à disposition des outils permettant de mieux faire face à des situations dans lesquelles les valeurs républicaines d'égalité et de neutralité sont mises en cause.
  - Mise en place d'un schéma de mutualisation par la CDC Aunis Atlantique concernant plusieurs thématiques dont la commande groupée pour les aires de jeux, un inventaire du matériel à mettre à disposition, les emplois saisonniers...
  - Travaux de construction de la nouvelle mairie : bon avancement, écran numérique a été reçu et sera prochainement installé. Réception du chantier prévue début mars (semaine 10). L'installation du mobilier se fera semaine du 14 mars.
- Le demande de subvention au titre de la DETR/DSIL 2022 pour l'aménagement de la place Saint-Pierre a été déposée mais elle a été déclarée incomplète car le PAVE (plan de mise en accessibilité de la voirie et des aménagements des espaces publics) est à fournir. Nécessité de contacter le Syndicat de la Voirie à ce sujet afin de réaliser ce PAVE très rapidement.
- Dossier « Tiers-lieu » : dossier en « stand-by » car pas d'ingénierie par l'ANCT (Agence nationale de la cohésion des territoires), en attente de réponse de la SEMDAS. Un cabinet privé a donc été contacté.
- Lotissement « Le Chemin Vert » : tous les lots ont été vendus mais

une parcelle n'est pas encore construite. Le constructeur a été contacté l'informant qu'un constat d'huissier serait réalisé s'il n'y a pas de début de construction lors de la poursuite des travaux de voirie. Planning prévisionnel : reprise des travaux de mai à novembre 2022.

- Monsieur le Maire et Monsieur Florent YON remercient les élus ayant aidé aux travaux de transformation des garages en cabinet médical. Ils remercient également Monsieur Philippe AUTRUS-SEAU, responsable du service technique, pour son travail et sa disponibilité.
- Monsieur Florent Yon remercie également les entreprises de leur réactivité qui a permis de tenir les délais.
- Monsieur Jean-Pierre LE CLOREC indique :
  - Le site internet est bien avancé, une présentation par Monsieur Brossard sera faite lors d'un prochain conseil municipal.
  - Office 365 a été installé sur tous les postes informatiques de la mairie.
  - Le projet Smart Village est lancé.
  - Des cartes de visite sont en cours d'élaboration intégrant une nouvelle charte.
  - Monsieur le Maire précise que la Commune a obtenu une « @ » dans le cadre de « Village connecté » et qu'Angliers est la seule commune du Département de Charente-Maritime à en avoir une.

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 08 Mars 2022 -

## **Demande de subvention concernant la vidéoprotection dans le cadre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPRD) (délibération n°13/03/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès du l'État au titre du Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance et de la Radicalisation (FIPDR) pour l'installation de deux caméras sur le bâtiment de la nouvelle mairie. Coût estimatif du projet 8 815,20€ HT, subvention sollicitée 7 052,16€ soit 80% du HT.

## **Autorisation de signer un emprunt avec la Banque des Territoires (délibération n°15/03/2022)**

Le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, Monsieur le Maire à signer le contrat de prêt avec la Caisse des Dépôts et Consignations à hauteur de 200 000€ pour financer les travaux de la nouvelle mairie, durée d'amortissement 40 ans.

## **Demande de subvention dans le cadre des travaux de voirie communale accidentogène (délibération n°16/03/2022)**

Monsieur le Maire fait part des travaux à réaliser sur la voirie communale accidentogène : une partie de la rue de la Commanderie, une partie du chemin « Moulin Boutillon », rue de la Gilles Bergères ; coût total des travaux 30 267,30€ HT soit 36 320,76 € TTC. Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de solliciter une aide exceptionnelle auprès du Conseil Départemental au titre du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Additionnelle pour les travaux sur la voirie communale accidentogène.

## **Création du budget annexe « Les Loges » (délibération**

## **n°17/03/2022)**

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, la création du budget annexe relatif à l'acquisition et la vente de parcelles pour la réalisation de jardins partagés nommé « Les Loges ».

## **Demande de subvention auprès de l'Etat pour la mise en place de capteurs CO2 en milieu scolaire (délibération n°18/03/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à faire une demande de subvention auprès de l'État concernant l'acquisition de 9 capteurs CO2 pour l'école primaire.

## **Autorisation de lancer une consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE) (délibération n°19/03/2022)**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise Monsieur le Maire à lancer une consultation de bureaux d'études pour la réalisation d'un plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics (PAVE).

## **Affaires diverses**

• Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Rendez-vous le vendredi 1er avril avec des élus de la mairie de Vallans (79) pour une visite des chaufferies car ils envisagent ce mode de chauffage pour leur commune.

- L'association des parents d'élèves « Farandole Plus » cherche un local pour ranger leur matériel. La mairie n'ayant rien de disponible, Monsieur le Maire contactera des propriétaires privés afin de savoir s'ils ont un local de disponible.

- Le projet d'une résidence séniors au sein du projet « Fief des Basseuilles » est relancé. La création d'une chaudière biomasse pour l'ensemble du Fief des Basseuilles est à l'étude. La Commune pourrait éventuellement porter financièrement ce projet de chaudière.

- Travaux « mairie » : l'électricité a été mise en service mais toujours un problème pour avoir la fibre. La réception du chantier est prévue le 15 mars ; le mobilier sera livré et installé le 16 et 17 mars ; le coffre-fort sera posé le 24 mars ; emménagement prévu du 28 au 30 mars (mairie fermée au public) ; réseau informatique installé le 29 mars par Soluris ; réouverture de la mairie le 31 mars ; installation de la cuisine le 8 avril.

- Ouverture du marais : date à définir

## **Vote du budget primitif 2022 de l'accueil de loisirs (délibération n°23/04/2022)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

Section de fonctionnement : 150 320,00 €

Section d'investissement : néant

## **Vote du compte administratif 2021 du lotissement communal "Le Chemin Vert" (délibération n°25/04/2022)**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2021 du budget annexe « Lotissement Le Chemin Vert » et arrête les résultats tels que résumés ci-dessous :

### **Section de fonctionnement**

Résultat reporté : excédent 2020	néant
Dépenses de l'exercice 2021	303 009,29€
Recettes de l'exercice 2021	624 933,64€
Résultat de l'exercice 2021	321 924,35€
Section d'investissement :	
Résultat reporté : excédent 2020	336 401,21€
Dépenses de l'exercice 2021	537 723,00€
Recettes de l'exercice 2021	201 321,79€
Résultat de l'exercice 2021	- 336 401,21€
Résultat de clôture 2021	
Section de fonctionnement	321 924,35€
Section d'investissement	néant
Résultat global au 31/12/2021	321 924,35€

## **Vote du budget primitif 2022 lotissement "Le Chemin Vert" (délibération n°27/04/2022)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement : 321 924,35 €**

**Section d'investissement : néant**

## **Vote du budget primitif 2022 « bureaux » (délibération n°28/04/2022)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement : 3 300,00 €**

**Section d'investissement : 53 050,00**

## **Fiscalité 2022 : vote du taux des taxes (délibération n°29/04/2022)**

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de ne pas augmenter la fiscalité locale directe et accepte les taux votés ci-dessous pour le budget primitif 2022 :

• **Taxe Foncier Bâti : 42,17 %**

• **Taxe Foncier Non Bâti : 51,13 %**

## **Vote du compte administratif 2021 de la Commune (délibération n°31/04/2022)**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2021 du budget de la Commune et arrête les résultats tels que résumés ci-dessous :

### **Section de fonctionnement**

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

- séance du 05 Avril 2022-

## **Vote du compte administratif 2021 de l'accueil de loisirs (délibération n°22/04/2022)**

Le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2021 de l'accueil de loisirs et arrête les résultats tels que résumés ci-dessous :

### **Section de fonctionnement**

Résultat reporté : excédent 2020	néant
Dépenses de l'exercice 2021	125 106,10€
Recettes de l'exercice 2021	125 106,10€
Résultat de l'exercice 2021	néant
Section d'investissement :	néant
Résultat de clôture 2021	
Section de fonctionnement	néant
Section d'investissement	néant
Résultat global au 31/12/2021	néant

Résultat reporté : excédent 2020	267 692,01€
Dépenses de l'exercice 2021	822 990,50€
Recettes de l'exercice 2021	852 230,67€
Résultat de l'exercice 2021	29 240,17€
<b>Section d'investissement :</b>	
Résultat reporté : excédent 2020	27 253,54€
Dépenses de l'exercice 2021	734 353,89€
Recettes de l'exercice 2021	793 770,04€
Résultat de l'exercice 2021	59 416,15€
<b>Résultat de clôture 2021</b>	
Section de fonctionnement	296 932,18€
Section d'investissement	86 669,69€
Résultat global au 31/12/2021	383 601,87€

## **Affectation des résultats 2021 du budget de la Commune (délibération n°32/04/2022)**

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat d'exploitation de l'exercice 2021 comme suit :

- Affectation au 1068 : 57 509,31 €
- Résultat reporté fonctionnement (002) : excédent 239 422,87 €
- Résultat d'investissement reporté (001): excédent de 86 669,69 €

## **Vote du budget primitif 2022 de la Commune (délibération n°33/04/2022)**

Le Conseil Municipal à l'unanimité approuve le budget primitif 2022 arrêté comme suit qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

**Section de fonctionnement : 1 225 431,87 €**

**Section d'investissement : 1 418 042,00 €**

## **Affaires diverses**

Monsieur le Maire donne les informations suivantes :

- Une réunion a été organisée le 1er avril avec les associations intervenant sur la commune afin d'échanger sur l'organisation de la journée dédiée à l'inauguration de la mairie le 2 juillet. En attente de leur retour sur la manière dont elles peuvent s'impliquer. Une prochaine réunion est prévue début mai.
- Lors du conseil d'école du mardi 29 mars, les parents d'élèves ont remercié la mairie pour le maintien du service de restauration durant la période Covid.

- L'entrée des bovins dans le marais communal est prévue le 20 avril et le 04 mai.

- *Personnel communal : Madame Dominique CARABEAU, agent en restauration scolaire recruté début mars en contrat aidé pour une durée d'un an, a dû mettre fin à son contrat en raison d'une incapacité médicale. Un nouveau recrutement, dans les mêmes conditions, a été effectué fin mars : arrivée de Madame Emmanuelle BORNAMBUC SOUSSI.*

*Monsieur Florian PINSON, agent recruté par voie de mutation au sein du service technique, est arrivé le 1er avril. Rappel : Mr PINSON remplacera Monsieur Philippe AUTRUSSEAU dans ses missions à compter du 1er septembre 2022 qui fera valoir ses droits à la retraite à cette date.*

*Madame Aurélie BARRET, animatrice, a fait une demande de prolongation de sa disponibilité pour convenances personnelles jusqu'au 31 décembre 2022.*

- Un courrier a été envoyé à la CDC Aunis Atlantique concernant la mobilité : demande d'une piste cyclable entre Les Loges et le centre bourg ; favoriser le déplacement à vélo jusqu'à Longèves ; installation d'un abri-vélos connecté à la zone de covoiturage au Both et prévoir un arrêt de bus à cet endroit pour la ligne de bus express Niort /La Rochelle.

- Un élu de la commune de Cieux (Haute-Vienne) souhaite jumelée avec la commune. Madame Magalie PETIT est chargée de cette affaire. Un COPIL est créé composé de Mmes Magalie PETIT, Hélène GIRAUD, Mrs Frédéric VILQUIN et Didier TAUPIN.

- Madame Maryannick LE ROUX fait un point sur l'organisation du bureau de vote du 10 avril.

- Madame Magalie PETIT informe qu'une réunion a été organisée avec les bénévoles de la médiathèque car elles estiment être trop sollicitées pour tenir les permanences d'ouverture au public depuis le départ d'une bénévole. Il a donc été décidé que Cynthia fera l'ouverture seule le mercredi après-midi. Des flyers seront distribués dans les boîtes aux lettres et une communication sera faite sur les réseaux sociaux afin de trouver de nouveaux bénévoles.

- Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC indique que le lancement du nouveau site internet est décalé car il manque encore quelques éléments.

Un webinaire sur « Smart village » organisé par Soloris (syndicat informatique) a été animé par Monsieur Jean-Pierre LE CLOËREC afin de présenter cette offre aux adhérents.

# SARL David Plisson

5 rue de la Prée  
Les Loges  
17540 Angliers

Tél. 05 46 07 35 88  
Port. 06 70 54 52 28

## Entreprise de Terrassement



**De nombreux projets ont été réalisés de Février à Mai 2022.*****Durant les vacances de Février***

Les enfants de 3-6 ans, ont exploré le thème de l'hiver, en réalisant une fresque d'hiver, des nains en bonhomme de neige, des pingouins sur la banquise...

Mais sans oublier les sports d'hiver, avec une initiation au hockey, concours de saut à skis....

Les plus grands ont essayé de se qualifier, pour les jeux olympiques, et remporter une médaille d'or, d'argent ou de bronze, et monter sur le podium.

***Durant les vacances d'Avril***

- Les plus jeunes sont allés à la découverte de la nature et des animaux, avec diverses activités manuelles, telles que l'aquarium poisson, coco le perroquet, la création du jardin zen, et les plantations de fleurs....

Un intervenant « poney », est venu sur la structure. Les enfants ont pu brosser, donner à manger et faire des balades en poneys.

- Les plus grands ont découvert «l'Afrique» avec la création de tableaux africains, de zèbres dans la savane, ou de masques africains.

Et pour terminer les vacances, un intervenant «danse africaine » est venu initier les enfants.

Les enfants ont pu aussi participer à un atelier d'« ombres chinoises », sur 2 matinées à la médiathèque.

Les enfants ont découvert « les ombres chinoises », créé leurs marionnettes, et mis en scène un petit spectacle de 15 min, devant les familles.

***Été 2022******3-11 ans***

La structure sera ouverte du vendredi 8 juillet au vendredi 29 Juillet 2022 et du lundi 22 août au vendredi 29 août 2022, de 7h30 à 19h (arrivées et départs échelonnés de 7h30 à 9h et de 16h30 à 19h)

Durant le mois de juillet nous partirons explorer : « L'Amérique »

Plusieurs sorties sont prévues durant l'été, ainsi que des veillées.

Et pour clôturer cet été, une fête de fin de centre est prévue le jeudi 28 juillet avec danse, exposition de tout le travail effectué par les enfants sur le mois de juillet 2022.

Il est prévu pour le mois d'août le thème « Des minis artistes », pour que les enfants développent leur côté imaginaire, créatif, avec des activités de sculpture, poterie, peinture....

Pour inscrire vos enfants cet été, n'hésitez pas à contacter la responsable de l'accueil de loisirs.

Pour inscrire vos enfants à l'accueil de loisirs merci de prendre contact avec  
la responsable de l'accueil de loisirs  
par téléphone au 05 46 42 48 35 (Sandra) ou par mail: [alsh@angliers.fr](mailto:alsh@angliers.fr)

**Projets réalisés avec les jeunes de 11-17 ans.*****Février 2022***

Lors des vacances de février 2022, beaucoup de jeunes étaient en vacances en famille, et n'étaient pas disponibles pour s'inscrire au club ados.

Le club ados n'a donc pas ouvert ses portes par manque d'inscription.

**Avril 2022**

Durant cette semaine de vacances, les adolescents étaient plus nombreux, Nous avons participé à un tournoi au Laser Game d'Angoulins, où les jeunes ont affronté d'autres centres de loisirs. Nous sommes arrivés 2<sup>ème</sup> !

L'après-midi, les jeunes ont pu accéder au park aventure avec accrobranche, passage secret. Ils ont adoré. Nous avons également été au karting du Thou, suivi d'un pique-nique au Lac de France, avec pétanques, moolky, et des jeux de ballons.

**Été 2022**

Le club ados sera ouvert du lundi 11 juillet au vendredi 29 juillet 2022, des nouveautés seront au programme. Les activités se dérouleront en après-midi ou en journée complète. Le nombre de participants sera limité pour les sorties.

**Venez nombreux vous amuser, vous surpasser et partager des moments conviviaux !**

Contactez Sandra (Responsable de l'accueil de loisirs) au 05-46-42-48-35  
ou par mail [alsh@angliers.fr](mailto:alsh@angliers.fr)

# PR CLIM <sup>17</sup>

**Tél : 05 46 43 55 78**

**Fax : 05 46 00 70 88**

**22 rue Léonard de Vinci**

**17440 Aytré**

**Mail : [contact@proclim17.fr](mailto:contact@proclim17.fr)**

**Site Web : [www.proclim17.fr](http://www.proclim17.fr)**

La crise sanitaire liée à la covid19, les conditions météorologiques et la situation géopolitique actuelle ont des conséquences exceptionnelles sur les prix des matières premières et des denrées alimentaires.

La moyenne de ces augmentations est actuellement de l'ordre de 15 %. Elle impacte le prix payé au prestataire mais également les charges annexes supportées par la commune.

## Infos Familles

*Afin de réduire le surcoût pour les familles, une augmentation du prix des repas limitée à 5 % sera appliquée à compter du 1er septembre 2022, la commune prenant à sa charge l'augmentation restante.*

## BARRET Christopher

ELECTRICITE GENERALE

DOMOTIQUE

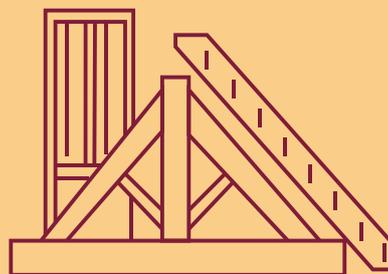
INTERPHONIE

06.62.67.87.72

barret.electricite@live.fr

18 rue de re 17540 Angliers

## SARL ÉTIÉ MENUISERIE



Menuiserie - Charpente  
Escalier  
Agencement neuf  
et Rénovation

*2 rue Lamartine*  
**17220 SAINTE-SOULLE**  
*Tél. 05 46 37 54 38*

# TAXI

## yachou taxi

yachou.taxi17@gmail.com

commune de stationnement:

angliers

7j/7j

réservation conseillée

tél: 0656764891

## C'est l'effervescence à la Médiathèque !

Une année 2022 qui s'annonce riche en animations !

Différents partenaires comme le Centre National du Livre, la Communauté de Communes Aunis Atlantique, la médiathèque départementale de la Charente-Maritime vont nous permettre d'avoir une belle offre culturelle.

Tout d'abord la médiathèque a obtenu une subvention dédiée aux jeunes de la part du Centre National du livre. La subvention accordée va nous permettre :

- D'acheter un grand nombre d'ouvrages dans tous les secteurs pour vos enfants. ( Albums, romans, bandes-dessinées, documentaires).
- De proposer un plus grand nombre d'animations (celles-ci ont déjà commencé)
- D'acheter des liseuses numériques...

De plus, la médiathèque départementale a répondu favorablement à notre candidature pour accueillir la lecture musicale « Les violons de Sarazate », celle-ci sera proposée aux enfants de primaires fin juin.

Nous travaillons également en collaboration avec la Communauté de Communes Aunis Atlantique et les bibliothèques du territoire afin de proposer aux habitants du canton des animations, expositions communes, cohérentes, diversifiées et surtout gratuites pour le public.

Le coût de ces manifestations est pris en charge par la Communauté de Communes Aunis Atlantique.

Tous ces acteurs comme le personnel de la médiathèque œuvrent au quotidien pour que la culture vive ou revive après ces 2 années laborieuses, alors soyez acteurs vous aussi pour qu'elle perdure !

La médiathèque a continué d'accueillir sur cette période les assistantes maternelles, les classes, l'accueil de loisirs...

Vous trouverez toutes les informations nous concernant sur :

- notre page facebook <https://www.facebook.com/mediatheque.arcenciel.9>
- le site internet de la commune [www.angliers.fr](http://www.angliers.fr)
- la page facebook <https://www.facebook.com/AngliersCharenteMaritime>

« Un Grand Merci ! » à l'équipe de bénévoles de la Médiathèque :

Mmes Maryline POINDRON, Nadine COSNARD, Annie RENAUD, Sophie TAUPIN, Marie-Paule FAUCHER, Colette AUGER, Julie GABORIT, Maryannick LE ROUX, pour leur investissement.

Et bienvenue aux nouveaux :

Mme Jessica et M.Yann SAVE-MAUFROY, Mme Françoise Laine, Mme Marie-Claire ANGLEROT et Mme Aline BARRET.



Dr. HOUSE-IMMO  
SPÉCIALISTE IMMOBILIER



**Achat, vente de biens immobiliers? Vous avez un projet?  
Faites confiance à un professionnel maîtrisant parfaitement le secteur**

**PATRICK DIFFINE - 0783702706 - [patrickdiffine@drhouse-immo.com](mailto:patrickdiffine@drhouse-immo.com)**

Agent commercial indépendant : RSAC 82258549300015

Habitant sur la commune d'Angliers 17540

[www.drhouse-immo.com](http://www.drhouse-immo.com)

RETOUR SUR LES EXPOSITIONS ET ANIMATIONS

*Exposition de peintures*

par Mme Françoise DAROUX

*Exposition de peintures et vernissage*

par Mme Monique MORASSO



*Spéctacle "Petit Arbre"*

proposé par la CDC Aunis Atlantique à la Médiathèque



*Atelier d'Ombres Chinoises et restitution aux parents*

proposés par le théâtre de la Lune Bleue (animation subventionnée par le CNL)



## Exposition BD

en partenariat avec la CDC Aunis Atlantique  
et les bibliothèques du territoire « La BD dans tous ses états »



### Angliers accueillait l'exposition Spirou.

Dans ce cadre Sophie et Cynthia ont travaillé avec les classes de CP/CE1 et CE1/CE2 lors de la pause méridienne sur cette thématique et complété l'exposition avec les activités faites par les enfants.

## Coup de Coeur...

### Une seconde de trop de Linda Green



Un cauchemar, la disparition de son enfant pendant une partie de cache-cache. La culpabilité, la souffrance de l'esprit et du corps au quotidien.

La police, les médias, la famille sans relâche s'unissent pour retrouver Ella quatre ans disparue sans laisser la moindre trace. Une bonne intrigue, un bon thriller psychologique.....

Sophie (Bénévole)

### La Rose écarlate de Patricia Lyfoung



C'est l'histoire de la jeune Maud, elle vit avec son père, elle est rêveuse, éprise de justice.

Malheureusement son père décède et Maud est recueillie par son grand-père.

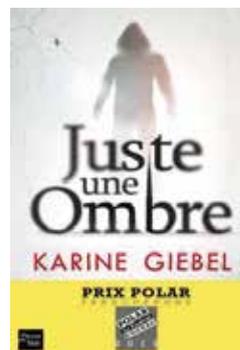
Maud décide de tout faire pour retrouver son assassin.

Cette Bande-dessinée est tellement bien que je l'aie relue pleins de fois.

J'ai hâte de lire la suite de l'histoire. J'adore !

Léa F. (jeune lectrice)

### Juste une ombre de Karine Giebel



Chloé une femme ambitieuse à laquelle réussit, travail, amour...croit voir une ombre : la suivre, venir chez elle, déplacer des objets.

Quand elle raconte ce qui se passe personne ne la croit, ni ses amis ni la police. Un policier pourtant va l'aider, il enquête et se rapproche de l'ombre mais celle-ci le tue !

Chloé est-elle vraiment folle, y-a-t-il vraiment quelqu'un qui lui veut du mal ?

Qui va reprendre l'enquête ?

Réponse en lisant ce livre.

Un thriller passionnant et angoissant.

Bonne lecture.

Marie-Paule (Bénévole)



Face à l'augmentation des incivilités, nous vous rappelons la mise en œuvre de certains arrêtés du maire :

**Brulage des déchets verts :**

Pour rappel, une circulaire interministérielle du 18 novembre 2011 confirme le principe d'interdiction de brulage à l'air libre des déchets verts. Ce brulage est à l'origine de nombreux troubles du voisinage dus aux odeurs et à la fumée, de nuisances pour la santé et l'environnement ainsi que la cause de propagation d'incendie.

En Charente Maritime, une circulaire du 9 février 2010 prévoit l'interdiction générale d'incinérer tous les déchets verts (pelouses, tailles de bois, d'arbustes, ...) et conseille de se déplacer à la déchetterie ou d'opter pour le compostage.



## BRUITS de voisinage

Tous responsables  
Tous concernés

**Lutter contre les bruits de voisinage :**

L'arrêté du maire en date du 1er juin 2018, stipule les heures autorisant l'utilisation d'engins à moteur, appareils, tondeuse, ... soit :

- Les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30.
- Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00.
- Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00.

Pour rappel le dimanche et les jours fériés sont des jours de quiétude. La vie en société impose des

règles à chacun et le respect des autres.

Également, les propriétaires de chien en particulier, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage (bruit de manière répétée intempestive).

**Véhicule gênant :**

Des trottoirs ont été effectués le long des deux routes départementales (rue du Moulin Soline et route de la Mer), sur certaines voiries récentes ou réhabilités afin de sécuriser les piétons, enfants, poussettes et personnes à mobilité réduite.

Or stationner son véhicule ou ceux de ses visiteurs encombrant les trottoirs, obligent les piétons à marcher sur la chaussée parmi les voitures circulantes. Cet état de fait doit cesser. Je compte sur la responsabilité citoyenne de chacun.



**Les ordures ménagères et autres immondices :**

Le dépôt d'ordures ménagères aux pieds des containers verres et papiers sur la commune ou l'abandon de déchets sauvages sur des terrains privés ou publics sont autant d'infraction à l'article L.541-6 du code de l'environnement. Les responsables de ces méfaits encourent une peine d'emprisonnement de 2 ans et d'une amende pouvant aller jusqu'à 75 000 Euros.

**Containers et poubelles :**

Les pouvoirs de police du Maire notamment par le Code Générale des Collectivités territoriales (article L.2131-1 à L.2131-13) et le Règlement Départemental Sanitaire (Titre IV section 1 article 8), prescrivent que les containers ne doivent pas rester sur le domaine public après la collecte par Cyclad.

Ces arrêtés et réglementations sont transmis à la Gendarmerie Nationale et chacun des élus est chargé de leurs exécutions.



## LE CLUB DES AÎNÉS *Les Amitiés d'Angliers*

Chers amies et amis,

Notre club est en mode ralenti pour cause COVID, mais toujours présent.

L'activité Pêche a repris :

Depuis avril nos pêcheurs sont principalement à l'étang de Nuailé, la dernière étant le 17 mai. Pour nos adhérents c'est un grand moment de retrouvailles, de convivialité tant attendu après l'hiver. A midi vous voyez les glacières arriver pour partager un repas royal à ne pas manquer et que tout le monde savoure.

**JEUDI 23 JUIN 2022** : Assemblée générale à 11 h dans la salle polyvalente Lucien Tublet suivie d'un repas dans la salle des associations.

Aucunes dates aujourd'hui ne sont arrêtées, nous comptons bien faire un pique-nique en septembre. Nous vous en informerons dès que possible.

Nous vous souhaitons à tous un bon été entourés de vos proches et prenez soin de vous.

Colette AUGER      Tel 0682636643  
Marie Chantal GUILLET Tel 0546375764

**IMPRIMERIE**

ACN

Thuloux Pascal  
thulouxmairie@gmail.com  
06.52.39.28.51  
ZAC de Bel Air  
17230 ANDILLY

*à l'écoute de vos projets depuis 35 ans*

*Création - Impression Numérique - Offset & Grand Format*

*cartes, flyers, brochures, dépliant, bâches, panneaux, véhicules...ect*

G

GRAPHIC DESIGNER  
- PEINTRE EN DÉCOR

SONIA SELING

Créations

- DÉCOR PERSONNALISÉ
- COMMUNICATION GRAPHIQUE
- COVERING VÉHICULE

**07 68 15 26 74**  
soniaselingcreations@gmail.com



## LES SAPEURS-POMPIERS



Le Centre d'Incendie et de Secours d'Angliers-Vérines, armé par 20 sapeurs-pompiers, tous volontaires et de tous horizons, continue son développement avec près de 160 missions de secours assurées en 2021.

20 sapeurs-pompiers, c'est bien mais toujours insuffisant, notamment entre 7h et 18h. Si vous avez de la disponibilité en journée, ne serait-ce que quelques heures et même pas tous les jours, et que vous souhaitez vous investir dans un engagement citoyen, venez nous rencontrer !

Que vous soyez parent au foyer, télétravailleur, artisan, agriculteur, ... chacun peut apporter son maillon à la chaîne des secours.

Entrer dans la grande famille des Sapeurs-Pompiers, c'est avant tout valorisant pour celui qui s'engage de par l'acquisition de connaissances en Secours d'Urgence Aux Personnes, mais c'est aussi et surtout être accompagné et formé pour être en mesure de mener à bien les missions qui sont les nôtres, toujours au service des populations locales, pouvoir évoluer en parallèle de son activité principale dans des missions de service public, et tisser de nouveaux liens au sein d'une équipe chaleureuse et solidaire.

"Oui, mais j'ai peur du feu..." Ce n'est plus un problème depuis plusieurs années, d'abord parce que les incendies ne représentent qu'à peine 10% de nos interventions, mais surtout avec le développement de la "Mission unique", qui permet aux agents de ne se spécialiser qu'en Secours d'Urgence Aux Personnes et de ne pas être sollicité pour les autres missions.

Et qui sait... Peut-être qu'avec le temps et de l'accompagnement, vous appréhendez ce phénomène plus sereinement et souhaitez évoluer vers un engagement toutes missions !

Prenez contact avec le Lieutenant Pierre-Alexandre FOUQUET, chef de centre, au 06.84.57.91.18 et venez nous rencontrer au Centre de Secours.

## L'ACCA d'Angliers



Amis d'ANGLIERS,

Notre saison de chasse 2021-2022 est maintenant terminée. Elle restera comme une année moyenne à faible pour le gibier à plumes, surtout pour le gibier migratoire. Le gibier à poils a, lui, été dans nos attentes, avec une augmentation très sensible de sangliers sur la commune. Chacun attend donc la saison prochaine en demandant à St Hubert qu'elle soit meilleure pour les migrateurs.

L'ACCA souhaite à chacun de ses membres et à tous les habitants de la commune de bonnes vacances pour cet été.

Pour ce qui concerne la chasse, nous rappelons à ceux, nouveaux habitants de la commune, qui désireraient chasser qu'ils doivent se faire connaître auprès du Président ou d'un membre du Bureau.

Personne à contacter :  
Jean-Louis COUTANT :  
05 46 37 57 24

ou auprès du nouveau Président,  
élu lors de notre  
Assemblée Générale du 10 juin 2022.



## DOG-DANCING OBERYTHMEE

La pandémie n'est malheureusement pas encore derrière nous mais elle nous a laissé un peu de répit et permis ainsi de renouer avec notre traditionnel concours annuel dans la salle Lucien Tublet d'Angliers.

C'est ainsi que les « aficionados » du dog-dancing se sont retrouvés le samedi 7 mai à Angliers pour présenter leurs nouvelles chorégraphies sur ce concours national et espérer décrocher les qualificatifs nécessaires pour soit pouvoir changer de niveau, soit

pouvoir prétendre à concourir au Grand Prix de France qui se déroulera sur les bords du lac de Genève dans la commune de Douvaine les 29 et 30 octobre prochain.

Angliers a ainsi accueilli 43 compétiteurs, avec une vingtaine de races différentes, des plus petites -comme les deux chihuahuas présents- aux plus grands comme les borders, malinois, Bergers australiens, etc...

Les compétiteurs venus de toute la France (savoie, région Parisienne, Deux-Sèvres, Dordogne, etc...), ont encore grandement apprécié le confort qu'offre la salle Lucien Tublet pour ce type de manifestation.

L'équipe du club Rochelais était présente en nombre, puisque 8 chiens défendaient les couleurs du club, dont 7 étaient des débutants ; pour certains c'était le deuxième concours, pour d'autres le tout premier. Les compétiteurs Rochelais n'ont pas démerité puisque Neptune Cocker Américain s'est classée 2ème en catégorie Novice, et en débutant sur 14 compétiteurs, Ofy, un border collie et Murielle se sont classées 5ème, Riyad (un berger américain miniature) et Nathalie 6ème, suivi à la 8ème place de Pepsy (berger Australien) et Magalie, Rozen (Malinois) et Karine 11ème, Ryder (cocker Anglais) et Sandrina, 12ème et Iris (Teckel à poil dur) et Emeline 13ème.



Nous allons nous remettre au travail pour améliorer ses résultats, mais pour partager encore et toujours plus de moments de complicité avec nos compagnons à quatre pattes.

Prochain objectif, préparer une chorégraphie de groupe pour la présenter à la grande fête de l'inauguration de la magnifique mairie d'Angliers le 2 juillet prochain.

A peine le concours terminé, nous y avons travaillé et nous espérons que vous serez nombreux le 2 juillet prochain à venir nous applaudir et pourquoi pas à venir vous essayer avec vos propres chiens ou les nôtres à quelques exercices de dog-dancing !



On ne peut terminer cet article sans évoquer les championnats

du monde de Dog-dancing qui se sont déroulés à Compiègne dans la magnifique salle de concert « Le Tigre » du 21 au 24 avril 2022. Et sans aucun sentiment de chauvinisme, je tiens à souligner que c'est une française, Alexandra Creusot, qui a été sacrée Championne du monde en FreeStyle solo, tandis qu'en équipe la France a été doublement championne du monde en FreeStyle et en HTM.



Enfin toute l'équipe de Dog-dancing se joint à moi pour remercier toute l'équipe municipale ainsi que Monsieur Le Maire pour le soutien apporté, cette année encore, à notre discipline. En souhaitant que cette collaboration puisse se poursuivre encore longtemps pour le plus grand plaisir des dog-dancers venus de toute la France, mais aussi pour celui des spectateurs.

*Pour tout renseignement sur cette discipline canine, n'hésitez pas à contacter Nathalie TANVET par mail à : [nathalie.tanvet@free.fr](mailto:nathalie.tanvet@free.fr)*

*Rappelons que cette discipline est ouverte à toutes les races de chiens (du plus petit au plus grand) et à tous les maîtres de 7 à 77 ans ...*

*Le CRCT (Club Rochelais du Chien de Travail) est le seul club sur tout le département de la Charente Maritime à proposer cette discipline. Rappelons que le CRCT est une association de bénévoles qui a pour vocation l'éducation canine en premier lieu mais propose également à ses adhérents de nombreuses activités canines (Ecole du chiot, Dog-dancing, Agility, Flyball, Hoopers, Obéissance, ring, etc. ...).*

## EMELINE Moto Team



### Quoi de prévu ?

Nous avons effectué une journée de piste à Fontenay le Comte le 15 mai pour tester les motos avec lesquelles nous allons rouler pour l'endurance.

Le samedi 21 mai, l'association gère la buvette, les crêpes et maquillage enfant au pôle Moto de Puilboreau à l'occasion de leurs portes ouvertes.

### Coté compétition :

- Endurance à Navarra le 4 et 5 juin
- Endurance au Vigeant le 6 et 7 août
- Endurance à Magny cours le 16 octobre avec 2 motos et 4 pilotes. 4h d'endurance à la française.

### Remerciements et débriefing LRMAD (La Rochelle motors arts day) le 11 septembre 2022

Le 18 décembre : balade des pères Noël à moto.

Départ de Nieul-sur-Mer (grande salle et parking), nous avons été très bien reçu par la mairie.

Parcours en cours et les dates de reconnaissance vont être fixés.

Une soirée de fin de saison devrait se faire fin d'année 2022 ou début d'année 2023.

Avril 2023 : en attente d'informations pour l'organisation du Lrmad... Je n'ai pas de solution pour l'endroit actuellement... Salle, gymnase, grand parking...

A vos contacts ?? Proche de La Rochelle, Chatellaillon, Aytré ... ?

Une réunion est prévue le dimanche 3 juillet avec le bureau de l'association.

Si vous voulez vous lancer dans l'aventure avec nous, je vous propose la carte d'adhérent pour l'association.

Nous tenons à remercier nos partenaires et nos bénévoles sans qui tout cela ne serait pas possible.



Au plaisir de vous revoir ! A bientôt !

## Emeline

EMT17 et ses bénévoles

Page facebook : <https://www.facebook.com/Emelinemototeam>

## LA FARANDOLE

L'association Farandole Plus compte aujourd'hui 29 membres actifs.

Notre appel aux bénévoles a été entendu, et après deux années difficiles avec peu de manifestation nous revenons en force nombreux, motivés et remplis de nouvelles idées.

Cette année, plusieurs nouveautés :

Nous avons proposé la vente de sapins de Noël, l'ensemble des habitants a reçu un bulletin de réservation et la distribution a été faite début décembre sur la place des commerces avec vente de pain d'épice de petit sablé, de chocolat chaud et vin chaud nous referons cette vente de sapin en décembre prochain avec la mise en place d'un marché de Noël

Suite à des demandes de gourmands, l'association a proposé la vente de Madeleine Bijou, 440 boîtes commandés qui ont été distribués le 4 et 5 mai dernier nous réaliserons une



prochaine vente au mois de septembre prochain

Pour clôturer cette année scolaire 2021-2022 aura lieu le vendredi 24 juin la fête de l'école suivi de notre marche gourmande le samedi 25 juin ou nous espérons vous voir nombreux.

Nous vous souhaitons à tous un très bon été et n'hésitez pas à venir nous rejoindre à la rentrée.



Composition du bureau 2021/2022 :

Présidentes : Emilie PITEAU (0648512659) et Caroline BERCHOT-TEAU

Vice-présidente : Charlene FLECHE

Trésorière : Aline BARRET Trésorière-adjointe : Anne LE CORRE

Secrétaire : Elodie BESSON Secrétaire-adjointe : Morgane MARTIN farandoleplus@outlook.fr

Retrouvez-nous sur Facebook : <https://www.facebook.com/FarandolePlus>

## LE SELF-DÉFENSE



Voici 7 bonnes raisons qui devraient vous pousser à commencer l'initiation au jujitsu et à la self défense.

- Les bénéfices santé grâce à la pratique régulière. Votre condition physique comme votre souplesse
- L'ambiance studieuse et chaleureuse
- La méthode développer au mieux le potentiel de chacun
- Les cours, ils ont lieu toute l'année. Ils sont pour tous les niveaux de 12 ans à 77 ans. Le mardi et le jeudi à 18h15 à la salle de motricité à Angliers, le mercredi à 18h à Nuaillé d'Aunis. Pendant les vacances scolaires, ils sont libres.
- La sécurité. Chaque technique est étudiée de façon à li-  
Le renforcement de son capital auto-défense
  - Les tarifs pour 3 cours par semaine sont :
  - Etudiants : 90 € plus la licence
  - Adultes : 120 € plus la licence

Participez à un cours d'essai.

Alors n'attendez plus, rejoignez-nous !

Instructeur : Roland Gendry 06.88.85.54.98

Gendryroland@gmail.com

## Mairie

Mairie : Place St Pierre , 17540 ANGLIERS  
Tél. 05 46 37 57 69  
Mail : mairie@angliers.fr  
www.angliers.fr

### Horaires d'ouverture :

Lundi : 9h-12h  
Mardi : 14h30 - 19h  
Jeudi : 9h - 12h  
Vendredi : 14h30 - 17h.

### Permanences Mairie et Adjoints :

Le maire : Didier TAUPIN sur RDV  
1<sup>er</sup> adjoint : Dany PAPOT le mardi et vendredi de 14h30 à 17h  
2<sup>nd</sup>e adjointe : Maryannick LE ROUX le mardi de 9h à 12h  
3<sup>ème</sup> adjoint : Jean-Pierre LE CLOËREC le samedi de 10h à 12h  
4<sup>ème</sup> adjointe : Monique MORASSO le vendredi de 10h à 12h

Les 2 conseillers délégués : Florent YON et Magalie PETIT sur RDV.

Directrice des services : Corinne ROBERT

Responsable d'ACM : Sandra JOLLY

Responsable technique : Philippe AUTRUSSEAU

## Médiathèque

Tél. 05 46 56 10 42  
Mail : mediatheque@angliers.fr

### Horaires d'ouverture :

#### de Novembre à mi-avril

Mardi : 16h30 - 18h30  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Vendredi : 16h30 - 18h30  
Samedi : 10h00 - 12h00

#### de mi-avril au 31 octobre

Mardi : 16h00 - 19h00  
Mercredi : 14h00 - 18h00  
Vendredi : 16h00 - 19h00  
Samedi : 10h00 - 12h00

La médiathèque est également ouverte pour les écoles et les associations de la commune en dehors des ouvertures « public ».

### Tarifs :

Jeunes - 18 ans (commune et hors commune) : gratuit  
Adultes : 10€ / Adultes hors commune : 18€  
Etudiants, demandeurs d'emploi, bénéficiaire RSA\* : gratuit

## Centre de loisirs

(Accueil Collectif De Mineurs)  
Place St Pierre, 17540 ANGLIERS  
Tél. 05 46 42 48 35  
alsh@angliers.fr

### Horaires d'ouverture :

En période scolaire :  
Du Lundi au Vendredi : 7h30 - 12h / 16h30 - 19h  
Sauf le Mercredi et vacances scolaires : 7h30 - 19h.

La structure accueille les enfants de 3 à 11 ans (section enfance) et les jeunes de 12 à 17 ans (section ados).

## Pacte Civil de Solidarité (PACS)

En vertu de la loi n° 2016-1547 du 18 novembre 2016 de modernisation de la justice du XXI<sup>ème</sup>, les officiers d'état civil des communes et les notaires sont désormais compétents pour enregistrer la conclusion d'un Pacte Civil de Solidarité.

L'ensemble des explications ainsi que les formulaires Cerfa obligatoires se trouvent sur le site:  
www.service-public.fr/Famille/Pacs

La conclusion des PACS se fait le 3<sup>ème</sup> samedi du mois en Mairie d'Angliers (après la prise de Rdv).

## Opération tranquillité vacances



Vous partez bientôt en vacances (2 jours au minimum), vous pouvez demander à la police ou à la gendarmerie de surveiller votre domicile ! Les forces de l'ordre effectuent des patrouilles près de votre logement.

Ce dispositif gratuit disponible toute l'année, permet une surveillance aléatoire mais fréquente aux abords de votre domicile afin de dissuader les cambrioleurs. Pour bénéficier de ce service gratuit, il suffit de télécharger le formulaire d'inscription sur le site de la préfecture de la Charente Maritime (www.charente-maritime.gouv.fr), ou de le retirer auprès de votre commissariat ou gendarmerie.

Il vous est demandé, lors de l'inscription, d'indiquer votre adresse, vos dates de vacances et les numéros de téléphone auxquels vous pouvez être joints. Des conseils vous seront également donnés pour renforcer la protection de votre domicile.

Une fois inscrit, pensez à prévenir le commissariat 48h à l'avance en cas de modification des dates de vos vacances.

**AROMA PIZZ**  
BAR - SNACK



Vente sur place ou à emporter

05 46 52 84 60

Espace commercial de l'Escale  
6, rue des Sables - 17540 ANGLIERS

SANTÉ		
Audioprothésiste	AUDIOPROXI	05 86 79 97 52
Masseur-Kiné / Ostéopathe	MALLET Frédéric	05 46 55 54 28
Psychanalyste	GUERRIER Bruno	06 83 35 60 58
Médecin généraliste	Dr ASQUIER Manon	05 82 84 84 99
Médecin généraliste (remplaçant)	Dr CHARVET Simon	05 82 84 84 99
Médecin généraliste	Dr DE DECKER Julie	05 82 84 84 99
Infirmière diplômée d'état	GIRY Isabelle	06 52 78 82 35

COMMERCES		
Auto-école	Auto-école Mélanie Formation	05 46 41 55 20 07 69 15 33 39
Coiffeur	NLM Coiffure TIMOLEON Julien	05 46 42 69 09
Epicerie (poste, FDJ, gaz, retrait espèces...)	Le Marché D'Hortense VIGNAUD Hortense	05 46 30 08 30
Restaurant Snack Pizzeria	AROMA PIZZ BOUVIER Stéphane	05 46 52 84 60
Boulangerie Pâtisserie	Au Vieux Pêtrin DJERJAR Mickaël	05 46 56 03 30

ENFANCE / JEUNESSE		
Accueil de loisirs	Sandra JOLLY (Responsable)	05 46 42 48 35
Groupe scolaire «La Farandole»	Marie CZAPLA -FORESTIER (Directrice)	05 46 37 57 06

ASSISTANTE MATERNELLE	
Madame CHAPRONT Angéline	05 46 37 59 67
Madame COLIN Karine	05 46 42 34 76
Madame GUYON Christelle	06 68 99 28 28
Madame GAUD-POUGET Elodie	06 66 39 45 96
Madame LE BIHAN Stéphanie	06 33 00 08 74
Madame ROUX Vanessa	06 63 31 65 40
Madame RENAUD Corinne	05 46 43 18 73
Madame PAILLOUX Armelle	05 46 37 80 57
Madame RIBEIRO Marina	06 58 68 95 69
Madame TEURNIER Nadine	05 46 27 28 76

AGRICULTURE	
BAILLY PHILIPPE	05 46 31 02 72
COURTOIS MICHÈLE	05 46 37 57 84
DOUHAUD STÉPHANE	05 46 37 57 61
DAPRON ERIC	05 46 28 50 25
GERMANAUD HERVÉ	-
PETIT LAURENT	05 46 37 57 12
TERRIEN JEAN-PIERRE	05 46 37 01 95

TOURISME		
Gîtes	DOUHAUD Gérald	05 46 37 57 61

SERVICES		
Conseiller Immobilier	Dr House - DIFFINE Patrick	06 26 53 46 03
Conseiller Immobilier	LEIDL Immobilier	06 29 72 41 54
Photographe	Bonita Sonrisa Photos - Laëtitia	06 49 76 43 11
Taxi	YACHOU Hassan	06 56 76 48 91
Institut de beauté	Studio ID Beauté et Tattoo	06 51 15 99 02
Réparations ordinateurs	Aunis PC Services - TREPIER TERENCE	06 58 40 65 06
Destruction nids frelons et guêpes	Allô Frelon 17 - PAULIAT Jean-Christophe	06 24 97 02 33
Coiffure à domicile	Florine Coiffure - ETIE Florine	06 49 76 43 11
Parentalité et haute sensibilité	Jessica MAUFROY	07 66 57 98 95

ARTISANAT		
Climatisation, pompe à chaleur, thermodynamique	ECO ENERGIES 17	06 95 14 47 53
Carrelage, faïence, piscine, terrasse	MP CARRELAGE	06 10 25 07 43
Chauffage - Nouvelles énergies (poêle à bois, pompe à chaleur, ...)	LM HABITAT LE MORILLON Gilles	06 15 69 63 66
Electricité	MIGAUD Fabrice	06 64 84 55 24
Electricité, domotique, interphone	BARRET Christopher	06 62 67 87 72
Garage mécanique auto, Vente, Station	TOP GARAGE - BERCHOTTEAU Damien	05 46 37 57 46
Peinture en Bâtiment	COTTET Alain - BCP	05 46 37 59 66 06 78 46 68 55
Pose grillage, rénovation, Aménagement extérieur	DAURELLE Fabrice	06 59 88 08 18
Techni-RENOV (couverture, ...)	CHAGNEAUD Jean-Marc	06 22 02 35 14
Système sécurité - alarmes	TENEO Solutions BOUVIER Mickaël	05 46 35 43 44 06 85 95 82 86
Lavage et nettoyage de véhicules	CLEAN AUTO	06 42 10 15 64
Terrassement, Assainissement, démolition	PLISSON David	06 70 54 52 28
Plomberie	VB Plomberie	07 63 71 50 86
Pâtisseries	Cupcakes & Cie - TUYBENS Marion	06 60 8196 43
L'atelier Des Boulines	Mme GUITON Estelle	06 63 10 4135

ASSOCIATIONS		
Centre de premier secours Angliers/Vérines	Chef de centre Lieutenant FOUQUET Pierre Alexandre Adjoint CONSTANT Rémi	
Amicale des sapeurs pompiers	CONSTANT Rémi	05 46 31 02 83
Association communale de chasse agréée	COUNTANT Jean-Louis	05 46 37 57 24
E.M.T. 17	PERRIER Emeline	06 99 42 92 36
Farandole Plus (Ass. des parents d'élèves)	PILEAU Emilie	06 48 51 26 59
	BERCHOTTEAU Caroline	
Les Aînés d'Angliers	AUGER Colette	05 46 07 14 66
Obéyrythmée (club rochelais du chien de travail)	TANVET Nathalie	06 14 44 03 24
Self Défense (Ju-jitsu et Kobudo)	GENDRY Roland	06 88 85 54 98
Tir plateau police	PETIT Emmanuel	06 63 85 00 76
Transparence 17	JEGO Alain	06 89 30 51 50
Zumba - Lumaforme	SCHAEFFER Vanessa	06 02 71 73 82
Isvari Yoga	Isabelle	06 26 53 46 03

ERDF 0972 675 017  
Dépannage

ERDF 0800 473 333  
Urgences gaz sécurité

GDF 0810 433 017  
Dépannage

Préfecture 05 46 27 43 00  
www.charente-maritime.gouv.fr

# LE TRI + FACILE

## EMBALLAGES



À déposer en vrac sans restes alimentaires, ne pas rincer, ne pas emboîter, ne pas écraser



## VERRES



## PAPIERS ET PETITS CARTONS

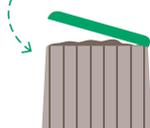


## BIODÉCHETS



Épluchures, restes de repas, coquilles, marc de café, essuie tout, croutes de fromage, restes de viandes, de poissons et de crustacés...

À déposer dans le composteur



## TEXTILES



Tous les vêtements et le linge se déposent propres et secs, même s'ils sont usés. Les chaussures s'attachent par paire.

À déposer dans un sac fermé



**cyclad**  
Tous les déchets ont de l'avenir

TERritoire économie circulaire

Tél. 05 46 07 16 66  
cyclad.org

MIEUX TRIER.  
C'EST PENSER À DEMAIN

**CITEO**  
Cherchez ensemble une nouvelle vie à nos produits.

Conception Instant Urban - Tous les papiers se trient et se recyclent.

## Au Vieux Pétrin

Boulangerie & Pâtisserie

10 rue des sables  
17540 Angliers

05 46 56 03 30



**NLM** Coiffure Mixte

05 46 42 69 09

Espace commercial de l'Escale  
2 rue des Sables - 17540 Angliers



**AUNIS ATLANTIQUE**  
“ L'ESPACE DE VOS AMBITIONS ”  
Atouts et opportunités économiques

**RETROUVEZ TOUTES LES OFFRES D'EMPLOI  
D'AUNIS ATLANTIQUE\***



**emploi.aunisatlantique.fr**

ENTREPRISES ET PARTICULIERS, PENSEZ À RELAYER VOS OFFRES D'EMPLOIS,  
DE STAGES ET D'ALTERNANCE ET VOS CVS SUR LA PLATEFORME DE L'EMPLOI !

Service développement économique et touristique  
05 46 68 92 93  
economie@aunisatlantique.fr



PRODUCTEUR DE  
ROSES & FRAISES

*Roseraie la Joliette*

Longèves | Dompierre  
05 46 37 56 41 | 05 46 66 35 97

roseraielajoliette.com  
roseraielajoliette@orange.fr



**VB PLOMBERIE**

12 Rue de l'étang  
17540 ANGLIERS  
07.63.71.50.86  
blanchet.vle@gmail.com

**miel Crétet**  
apiculteurs depuis  
1948

**-20% sur vos achats à notre boutique**

Rue du Moulin David - 17540 Le Gué d'Alléré - Tél. 05 46 68 23 86

Retrouvez nous sur  
**www.mielcretet.com**

*Pompes funèbres*  
**Gassuau**

ZA Croix-fort, 80 Route du silo  
17220 ST MEDARD D'AUNIS

Tel: 05 46 35 90 50 - Fax: 05 46 35 81 16  
[gassuaclaude@orange.fr](mailto:gassuaclaude@orange.fr)

**Chambre funéraire**

ORGANISATION COMPLÈTE D'OBSÈQUES  
TRANSPORT DE CORPS TOUTE DISTANCE  
AVANT ET APRÈS MISE EN BIÈRE  
CAVEAUX, MONUMENTS FUNÉRAIRES  
CONTRATS OBSÈQUES  
ARTICLES FUNÉRAIRES, FLEURS ARTIFICIELLES  
FLEURS NATURELLES (sur commande)

[www.pompe-funebre-la-jarrie.com](http://www.pompe-funebre-la-jarrie.com)

# ANGLIERS

## M@G



 **Terre saine**  
Communes sans pesticides

 **Angliers**  
Terre et vie d'équilibre

mairie@angliers.fr  
www.angliers.fr  
Tél. 05 46 37 57 69



MairieAngliers



AngliersCommercesEntreprises



AngliersAssociations

**MAIRIE D'ANGLIERS**  
Place Saint Pierre  
17540 ANGLIERS